

p. 24

RÉNOVATION URBAINE LES TRAVAUX AVANCENT

À l'occasion de la livraison des 65 premiers logements du projet ZAC Île-Marante, tout ce qu'il faut savoir sur la transformation programmée de ce quartier.



ENVIRONNEMENT

Le bruit à la loupe p. 12



LOGEMENT SOCIAL

Plus de transparence
et d'équité p. 18



PORTRAIT

Léa Messenie, bien-venue à la maison p. 35

W
H
E
L
B
B
E

92 HABITAT

2010, UN BUDGET au service de nos projets



Chers concitoyens,

Je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux 2010. Je pense à vous, à vos familles et à vos proches pour que cette année soit synonyme de santé, de joie, de partage. Une année solidaire, dans un contexte de crise sociale, de chômage de masse et de précarité galopante, une année où notre ville, ses agents et ses élus seront aux côtés de nos concitoyens, plus que jamais, au service de l'intérêt général.

Démocratie, solidarité, écologie... comme nous nous y étions engagés, tels sont les trois axes qui ont dicté notre action en 2009.

La démocratie d'abord, avec nos conseils de quartier, la relance du Conseil communal des jeunes, la création du Conseil local de la vie associative et notre premier bilan participatif.

La solidarité ensuite, avec nos aides aux associations caritatives, des locaux dignes pour les Restos du Cœur, notre politique envers les personnes âgées, le développement de nos aides dans le cadre du CCAS, le gel de nos tarifs publics municipaux.

Et **l'écologie** enfin, avec le vote de notre **Agenda 21** et ses 25 actions qui vont changer à terme le visage de notre ville et le cadre de vie de tous les Colombiens. Une année 2009 riche en décisions, donc, en orientations, toujours établies dans la concertation.

Pour 2010, je veux insister sur quelques points qui marqueront les changements que nous entendons mener au bénéfice de tous nos concitoyens. D'abord, je souhaite que nous avançons sur des questions concrètes qui ont

trait à notre **cadre de vie** dans tous les quartiers de notre commune. Notre espace urbain, à la gare du Stade, aux Vallées, en Centre-ville doit être amélioré. Il y aura aussi un effort de rattrapage en ce qui concerne la rénovation, l'extension ou la construction de bâtiments scolaires devant répondre à la poussée démographique que connaissent certains quartiers.

Par ailleurs, nous devons continuer à faire du **logement** la marque d'un changement profond, tant en matière de logement conventionné, que pour ce qui concerne l'accession à la propriété. L'année 2010 verra aussi l'établissement de nos programmes de **planification urbaine** à travers notre Plan local de l'urbanisme (PLU) et notre Plan de déplacements (PDC). Nous allons également poursuivre **la rénovation urbaine** de nos quartiers (Petit-Colombes/Grèves, Fossés-Jean et Île-Marante) et débiter les travaux de notre **éco-quartier** de la Marine. Nous engagerons également les premières actions concrètes inscrites dans notre **Agenda 21**.

Nous poursuivrons notre travail avec les villes de la Boucle Nord de la Seine en vue de construire une **structure intercommunale** dans un territoire porteur de sens entre Plaine Commune et la Défense.

Mais pour agir, pour investir dans l'avenir, pour changer le visage de notre ville, pour améliorer le quotidien de nos concitoyens, nous allons devoir construire un budget de projets, un budget qui va financer nos grands choix de mandature. Ce budget se fera dans un cadre contraint. Moindres recettes dues à la crise, réforme de la taxe professionnelle, transferts de charges non compensés par l'État. Le contexte nous oblige à la vigilance. Je désire que notre commune, à travers notre projet municipal, démontre qu'une voie est possible pour faire vivre au plus haut notre idéal partagé. C'est ce à quoi, en tous les cas, je m'emploierai au cours de cette année et tout au long de notre mandature.

Une nouvelle fois, je vous souhaite une très belle année 2010.

Philippe SARRE
Maire de Colombes

W
H
E
C
L
B
D
E

SUEZ

SITA

Courrier des lecteurs

**Quelque chose à dire ? À partager ? À propos du journal municipal ?
Du site web de la ville ? Ou plus généralement sur l'actualité de la ville ?
Nous publierons chaque mois dans nos colonnes un extrait de vos réactions.**

LA LOI DU NOMBRE

Je suis totalement consterné. L'après-midi du 11 décembre, il a fallu pas moins d'une heure à douze employés municipaux (sept équipés chacun d'une souffleuse, plus trois en charge du ratissage et balayage, et deux camions aspirateurs avec chauffeur) pour venir à bout d'un tas de feuilles mortes sur environ 100 m² de pelouse, rue Saint-Denis. Avec la gêne de circulation et le bruit que vous pouvez imaginer. Il me semble que nos impôts locaux pourraient être mieux employés.

Jean-Claude Simon

Tous les ans, la ville effectue une opération intitulée nettoyages d'automne. Cette opération qui dure 15 jours, consiste à mobiliser l'ensemble des moyens humains du service sur une cité pendant une journée. La prestation que vous évoquez a mobilisé 4 véhicules, 1 aspire-feuilles, 2 balayeuses et 27 agents qui nous ont permis de collecter près de 70 m³ de feuilles et de déchets.

Le service Propreté

SOUTIEN SANS FRONTIÈRES

Je lis dans le dernier Mosaïque qu'il a été proposé, lors du Conseil du 17 décembre, de verser une subvention à l'association Moradia au Brésil. C'est très sympathique mais je ne vois pas pourquoi l'argent des contribuables de Colombes devrait être distribué à l'étranger alors que la ville compte suffisamment de nécessiteux.

Danielle Bonardel

Cette association est parrainée par le Secours Populaire de Colombes et est intervenue dans les écoles. De plus, cette année nous célébrons le 20^e anniversaire de la création de la déclaration des Droits de l'enfant et nous voulions attirer l'attention sur ce thème. C'est pour ces raisons que nous avons proposé le versement d'une subvention de 300 euros. Par ailleurs, la ville apporte son aide, à travers des subventions de fonctionnement ou d'actions, à des initiatives associatives en faveur des personnes en difficulté. Rappelons que, début 2009, nous avons attribué des subventions exceptionnelles à 4 associations colombiennes œuvrant dans ce domaine pour un total de 20 000 euros.

**Chantal Barthélémy-Ruiz, adjointe au maire
déléguee à la Vie associative,
au Jumelage et aux Anciens combattants**

SOLIDARITÉ LIMITÉE

Certaines personnes en difficulté [...] sont bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active). Ce « revenu » permet à des milliers de personnes de pouvoir pratiquer formation, réinsertion, stages, et bien sûr de pouvoir toucher une pension de 400 euros par mois. [...] On rajoute 287 euros d'APL (Aide au logement) ce qui fait approximativement 687 euros d'aide sociale. [...] Avec cela, chacun doit se débrouiller pour payer factures, nourriture, vêtements, etc. Normalement, à chaque mois de décembre, une aide supplémentaire de 200 € est accordée à chaque Rmiste. Or cette année, seul le Conseil général des Hauts-de-Seine a refusé de donner cette prime [...] Chaque jour, nos droits sont diminués. Que restera-t-il dans quelques années ?

DuKe

Il est juste de réagir au désengagement du Conseil général en matière sociale alors que c'est sa première compétence. Non seulement la prime de Noël n'a pas été versée aux Rmistes qui naturellement l'avaient incluse dans leur petit budget, mais l'enveloppe des aides financières n'a pas permis en fin d'année de soutenir les personnes seules en difficulté. En cela, les choix du département rejoignent les choix nationaux qui consistent à démanteler le service public. En cette période de crise économique, il est injuste de pénaliser encore plus les personnes en souffrance, et de couper la France en deux. Malheureusement, les budgets de la commune et du CCAS ne peuvent pas absorber toutes les carences départementales.

**Michèle Etcheberry, adjointe au maire
déléguee aux Affaires sanitaires et sociales,
et au Handicap**

ÉCRIVEZ-NOUS !

Par mail à l'adresse suivante : mosaïque@mairie-colombes.fr Ou par courrier : Mosaïque – Courrier des lecteurs – Hôtel de ville – Place de la République – 92701 Colombes Cedex

Conditions de parution :

Tous les courriers sont lus avant parution. Les responsables de l'édition du magazine municipal sont seuls juges du caractère publiable des textes proposés en courrier des lecteurs. Nous rappelons à nos lecteurs quelques règles essentielles de l'édition : bas les masques. Nous n'acceptons pas les textes anonymes. Soyez bref ! Nous recevons de nombreux courriers et ne pouvons insérer des ensembles de plusieurs pages.

Mon chat est malade. Normal avec toute cette neige qui nous est tombée dessus. Ces petites pattes fragiles n'aiment en effet, ni la neige, ni le sel ! Comme le cuir de mes chaussures d'ailleurs. J'en ai parlé avec un chausseur professionnel. Le verdict est tombé. Clair et net. Le cuir des chaussures de ville est allergique au sel déversé sur la chaussée pour empêcher le verglas. J'en serai donc de ma poche pour une nouvelle paire de chaussures. Un dommage collatéral de plus - aux côtés des glissades en voiture, des retards de transports en commun, j'en passe -, conséquence d'une météo qui, si elle fait le bonheur des enfants, complique à loisir notre vie quotidienne. D'ailleurs, j'ai même songé à me faire rembourser mes chaussures par la municipalité. Après tout, c'est vrai quoi ! Ils n'ont qu'à trouver un système plus intelligent pour déneiger... Et, puis après un échange rapide avec mon chat, je me suis ravisé, me disant que c'était fort mal récompenser le travail acharné de nos cantonniers qui n'ont ménagé ni leurs efforts, ni leurs horaires de nuit, pour nous offrir une ville praticable. D'ailleurs, cette histoire de chaussures, nous a (à moi et mon chat) inspiré une autre réflexion... La médiatisation dont cette météo peu clémente a été l'objet nous est finalement apparue pour le moins exagérée. Il neige en France ? La belle affaire ! N'y avait-il pas de sujets plus importants à développer en ces mois de décembre et janvier ? Quand le drame, vécu par tant de nos concitoyens en matière de logement, aura-t-il droit à la place qu'il mérite dans nos médias nationaux ? Quel rapport avec la neige me direz-vous ? Aucun, si ce n'est qu'en cette période hivernale, le sujet est évidemment encore plus sensible. Mais pourquoi donc, les efforts des associations qui se battent avec acharnement pour faire bouger les choses, restent-ils lettre morte ou presque ? Bref, l'Abbé Pierre nous manque.

DALKIA



Dossier Rénovation urbaine les travaux avancent

24 Aller vers une vraie mixité sociale, accorder une véritable place au développement durable, redonner une identité au quartier : tels sont les objectifs du projet Île-Marante.



Bilan Bilans participatifs : la démocratie en action

22 Faire le bilan de l'action municipale après 18 mois d'exercice, être à l'écoute des demandes et idées des Colombiens : c'est le sens de la campagne participative lancée à l'automne dernier par le maire et les élus.



Zoom Logement social vers plus de transparence

18 En 2010, avec la mise en place de nouveaux critères d'attribution de logements sociaux et la redéfinition des conditions d'accueil des demandeurs, la ville mise sur plus de transparence et d'équité.

SOMMAIRE

La photo du mois

9 Un nouveau cycle. Le Conseil communal des jeunes a tenu séance à l'Hôtel de ville. Pour la majorité des trente-deux nouveaux édiles, c'est une première.

60 jours à Colombes

10 Les événements des mois de décembre et janvier, de la Corrida pédestre au concert hommage célébrant les 100 ans de Django Reinhardt.

Actualités

12 Le bruit à la loupe. Avec la cartographie du bruit, Colombes se donne les moyens d'identifier efficacement les sources de nuisances sonores.

13 Sauvons le « vieux clocher ». Un diagnostic est en cours avant que ne soient programmés des travaux de rénovation.

14 Contrat local de sécurité. Les premières actions seront lancées avant l'été. Une SEGPA à Jeanne d'Arc : l'institution a ouvert une Section d'enseignement général et professionnel adapté, la première privée du département.

15 Enfin un toit pour les Restos : en décembre, les bénévoles de l'association ont enfin pu s'installer dans leurs nouveaux locaux du 133 rue Gabriel Péri.

17 Toujours plus de supporters pour le Racing. En cette période faste pour les « ciel et blanc », les clubs de supporters se multiplient dans les travées d'Yves-du-Manoir.

Travaux

20 Parcours fléché des chantiers et travaux actuellement menés sur la commune : gare SNCF, T2, groupe scolaire Charles Péguy, voirie, éclairage public.

Sortir à Colombes

32 L'agenda culturel et de loisirs de la ville de Colombes.

Portrait

35 Léa Messenie, bienvenue à la maison. Depuis deux ans, une retraitée colombienne expérimente la cohabitation intergénérationnelle.

En direct du passé

37 1910, Colombes inondée. Il y a un siècle, Colombes connaissait une des plus importantes crues de la Seine.

Carnet

38 L'état civil et le top des prénoms.

Infos pratiques

39 Numéros utiles. Contactez vos élus, renseignez-vous sur les services de la ville.

MOSAÏQUE

L'éco-journal de Colombes
Impression sur papier recyclé.



Hôtel de Ville : 01 47 60 80 00
Direction de la communication : 01 47 60 80 06
Directeur de la publication : Philippe Sarre
Directeur de la rédaction : Claude Piriou
Rédacteur en chef : Antoine Chaplais
Journalistes : Nicolas Lemâle, Christelle Prompt (stagiaire)
Responsable du service photos : Laurent Kaczor
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Myriam Midy, Fabrice Guillet, Sébastien Chambert, Raphaël Rimoux, Françoise Mel, Ljubisa Danilovic, Nathalie Euvrie et la direction du Patrimoine.
Régie publicitaire : CMP Espace multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert
Papier recyclé, traité sans chlore en provenance d'usine certifiée qui respecte les normes environnementales.
Tirage : 40 000 exemplaires – Dépôt légal à parution

Vous pouvez retrouver le magazine en téléchargement sur le site Internet de la ville
www.colombes.fr

MOSAÏQUE en cassette audio, association
« Donne-moi tes yeux » : 01 47 05 40 30

En cas de non-distribution du journal, veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68



FORD BIOCO



NOUVEAU CYCLE

Un conseil s'éteint, l'autre s'éveille ! En décembre, lors de son installation, le nouveau CCJ (Conseil communal des jeunes) a tenu séance à l'Hôtel de ville. Pour la majorité des trente-deux édiles (ici aux côtés de Philippe Sarre, d'Edouard Phanor, adjoint au maire délégué à la Jeunesse et de Nora Djebbari, conseillère municipale en charge du CCJ), c'est une première. Élus en novembre dernier au sein des collèges et des lycées de la ville, nos jeunes élus auront la lourde tâche, tout au long de leur mandat (trois ans au total), de relayer les attentes de leurs camarades, mais aussi d'initier et de porter des projets citoyens et solidaires.

Podium ! Pour sa 2^e édition, la Corrida Pédestre organisée par la ville a attiré encore plus de participants. Plus de 1 000 coureurs, pour 665 personnes classées au final, se sont ainsi donné rendez-vous à l'Hôtel de ville, pour s'élancer sur les trois parcours proposés cette année (10 km, 3,3 km et 950 m pour les enfants). Dans ces trois catégories, ce sont respectivement Sadik Bahla, Laurent Ismael, et Yassine Abdelmoumen qui ont remporté la première place.



Dans tous ses états. Rue de la Liberté, le traditionnel salon « du vin et de la gastronomie » de Colombes n'a pas désempé. Durant deux jours entièrement dédiés aux plaisirs de la table, la trentaine d'exposants, conviée par le service Commerces et marchés de la ville et l'association Vins et gastronomie de France, a pu faire découvrir au grand public de véritables merveilles gastronomiques. Un régal pour les yeux et les papilles !



Îlot de campagne. Au son du Big Band du Conservatoire, le maire et les élus ont inauguré les 31 chalets du marché de Noël, proposant spécialités culinaires et objets d'art... Autre temps fort de l'événement, la Ferme des animaux a connu un vif succès. Dans les quartiers, les structures gonflables installées aux quatre coins de la ville n'ont quant à elles pas désempé malgré le froid et la neige.



décembre



La sécurité en débat. La sécurité était au programme de la dernière réunion publique du conseil de quartier de l'Agent-Sarre. Sujet sensible que le maire, Philippe Sarre, a abordé sans tabou à l'école Victor Hugo devant une salle comble qui comptait près d'une centaine de riverains. Tous ont pu échanger avec les représentants des polices nationale et municipale et les membres du conseil de quartier, sur des problématiques aussi diverses que la sécurité des biens et des personnes, les risques routiers, le stationnement ou encore l'éclairage des rues.



Place aux lauréats. Comme chaque année, le Conservatoire de musique et de danse de Colombes organise dans ses murs une soirée de remise de prix pour ses étudiants lauréats. En 2009, 36 étudiants en musique ont ainsi terminé un cycle (chacun d'entre eux dure environ 4 ans), et obtenu un diplôme au cours de la soirée présidée par Philippe Sarre et de son adjoint à la Culture Dominique Frager.



L'agenda du Père Noël. Le temps de trois représentations, les animateurs des accueils de loisirs ont tenté de répondre à l'éternelle question : « Pourquoi le Père Noël ne passe-t-il que le jour de Noël ? ». S'il n'a pas forcément apporté de réponse véritable aux enfants, ce spectacle, présenté à l'Hôtel de ville, a conquis l'assistance.



Noël solidaire. Le CCAS de Colombes a, cette année encore, réitéré l'opération « Noël pour tous ». Ce sont plus de 1 900 enfants qui ont été conviés à l'Avant-Seine, pour assister au spectacle « l'Île aux menteurs ». L'occasion pour eux de recevoir un cadeau des mains du Père Noël...



La solidarité célébrée. Comme pour récompenser l'engagement de ses bénévoles et de ses partenaires, l'association Europe Île-Marante (EIM), qui aide les jeunes du quartier à réussir leur insertion professionnelle via des activités éducatives et culturelles, a organisé au début des vacances sa traditionnelle fête de la solidarité. Une soirée qui s'est déroulée sous la forme, conviviale, d'un dîner-spectacle dansant.



Prise d'Élan. La venue sur la scène de la MJC du groupe anglais Skaville UK devait être l'événement. Mais un retard record de l'Eurostar en aura décidé autrement. Ce sont deux des finalistes du concours de l'Élan Musical, Sly meets Kubix et Wolfgang, prévus en première partie, qui assurèrent finalement le show.



Visite surprise. En janvier, Philippe Sarre, maire de Colombes, et Michèle Etchéberry, élue en charge des Affaires sanitaires et sociales, ont présenté leurs vœux aux résidents du foyer Yvonne Feuillard. Autour de la traditionnelle galette, ils ont échangé avec les pensionnaires de l'établissement notamment sur les projets de réfection de la résidence.

janvier

19

20

21

...

6

7

8

9

10

...

14

...

18

19

20

21



Will'Slam. Mettre des baskets à Shakespeare, il fallait oser ! C'est pourtant à cette scène improbable qu'ont assistée les Colombiens venus découvrir à l'Avant-Seine la pièce de Razerka Ben Sadia-Lavant : Timon d'Athènes, Shakespeare and Slam. Ce spectacle a séduit par sa fraîcheur et la fougue vocale de ses interprètes réunissant sur les planches du théâtre de Colombes, rappeurs, slameurs comédiens et musiciens.



Banquets. Cette année encore, les retraités étaient au rendez-vous ! Plus de 2 200 d'entre eux ont ainsi eu la joie de partager, à l'Avant-Seine, les 9, 10, 16 et 17 janvier derniers, l'un des quatre banquets festifs qu'avait organisé la ville en leur honneur, histoire de fêter dans la bonne humeur et la convivialité la nouvelle année !



Ode à Django ! Le jazz manouche a investi l'Avant-Seine en janvier à l'occasion des 100 ans de la naissance du maître du genre, Django Reinhardt. Et quel hommage ! Sur scène, le trio Rosenberg, le nouveau trio gitan et Ninine Garcia ont offert au public un concert inoubliable à la mesure de l'immense talent de ce guitariste virtuose et improvisateur de génie. Comble et séduite par l'enthousiasme et la qualité des prestations des jazzmen, l'Avant-Seine c'est sûr, en ce mois anniversaire, n'a pas boudé son plaisir. Quand le jazz est, quand le jazz est là...

Marchés couronnés. Les marchés Marceau et du centre-ville ont fêté en janvier l'épiphanie. À cette occasion, une dégustation gratuite de galettes a été organisée par les commerçants et des bons d'achats ont été offerts au public par tirage au sort.



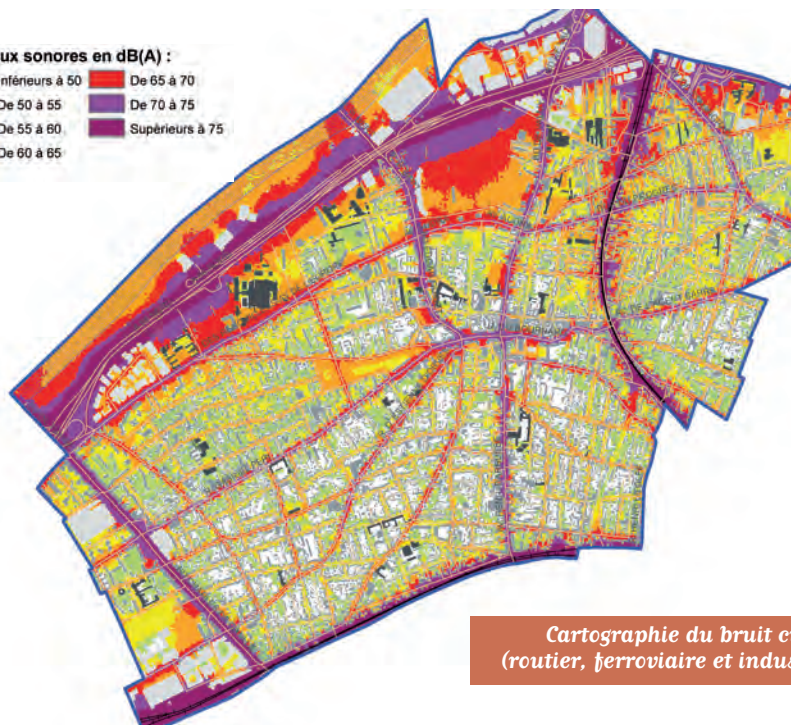
Le bruit à la loupe

ENVIRONNEMENT

Avec la publication de la cartographie du bruit, la ville se donne les moyens d'identifier efficacement les sources de nuisances sonores.

Niveaux sonores en dB(A) :

Inférieurs à 50	De 65 à 70
De 50 à 55	De 70 à 75
De 55 à 60	Supérieurs à 75
De 60 à 65	



Cartographie du bruit cumulé (routier, ferroviaire et industriel).

C'est l'un des inconvénients majeurs lorsque l'on vit en milieu urbain : le bruit, dû à la circulation, aux travaux voire aux avions passant au-dessus de nos têtes. Mais pour toutes ces sources de nuisances sonores plus ou moins acceptées, il y a un seuil au-delà duquel l'environnement devient invivable. Le survol de la commune est un problème sur lequel la municipalité ne peut directement agir, sinon via l'utilisation du logiciel Vitrail, qui sera bientôt activé. Mais pour ce qui est du territoire, il existe désormais une cartographie du bruit à Colombes, qui sera dès ce mois-ci disponible sur Internet et en mairie et permettra à chacun de connaître le degré d'exposition de sa rue au bruit moyen ambiant.

Acouphen Environnement, mandaté pour réaliser cette étude, a mené en octobre dernier une série de mesures acoustiques sur Colombes et huit communes limitrophes, principalement auprès des sources de bruit routier, ferroviaire, et industriel. Le résultat, qui met principalement en avant les nuisances liées à l'A86 et aux voies ferrées (particulièrement au nord de la ville, où les deux axes se croisent), révèle entre autres que 31 % des habitants de la commune sont soumis à un niveau sonore considéré comme important (niveau sonore supérieur à 65 décibels).

DES « ZONE CALMES » À PRÉSERVER

La cartographie sert donc d'outil à la municipalité, pour lutter contre le bruit, et préserver des « zones calmes ». Ainsi la mise en route de son PPBE (Plan de prévention du bruit dans l'environnement), véritable plan d'actions donnera la possibilité à la ville de prendre des mesures concrètes pour réduire le bruit. Un chantier de longue haleine, mais nécessaire pour garantir aux Colombiens une meilleure qualité de vie au quotidien. ■

INTERVIEW

« La cartographie est une première étape »



Catherine Bernard, adjointe au maire déléguée à l'Environnement et à la Maîtrise des énergies.

Pourquoi la commune a-t-elle commandé une cartographie du bruit ?

Le but de cette cartographie réglementaire est d'avoir un état des lieux des nuisances sonores à Colombes. C'est une source d'informations utile, mais aussi une première étape significative avant la réalisation de notre Plan de Prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), qui va impliquer tous les acteurs du territoire colombien, sur des sujets comme la circulation ou les implantations d'entreprises. La mise en place de ce plan était conditionnée à la réalisation de la cartographie.

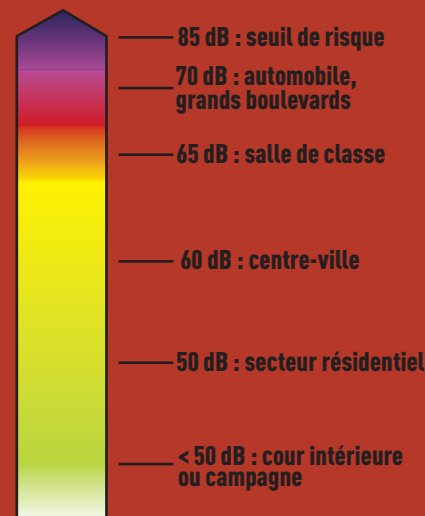
Celle-ci parle peu des nuisances aériennes...

N'étant pas située dans le PEB (Périmètre d'exposition au bruit), la ville ne dispose pas de capteurs sonores pour faire des mesures précises. Nous sommes pourtant très impactés par l'aéroport du Bourget, qui donne régulièrement des dérogations d'atterrissage pour des appareils ne respectant pas les normes environnementales. La ville va toutefois s'équiper prochainement du logiciel Vitrail, qui permettra de s'informer sur chaque appareil survolant la commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'échelle du bruit part de 0 décibel (seuil d'audibilité) à 120 décibels (seuil de la douleur), en sachant que les premières gênes réelles pour l'audition apparaissent à 85 dB. Les sons de la vie courante sont généralement compris entre 20 et 70 décibels. À Colombes, à titre d'exemple, le bruit moyen à la Coulée Verte et au Centre Nature atteint les 55 dB.

Sources : Ademe.



Diagnostic en cours pour le vieux clocher

PATRIMOINE



Le futur chantier devrait concerner à la fois la consolidation du sous-sol ainsi que celle des pierres de l'édifice.

En octobre 2009, des pierres de l'ancien transept* de la vieille église sont tombées. La pollution, le gel et les vibrations dues aux automobiles l'ont fragilisé. Des pierres du haut de l'arche principale, située rue du Bournard, se sont détachées entraînant un risque pour la sécurité des usagers. Des fissures ont également été constatées. Pour éviter l'affaissement de l'édifice, une armature a été installée par les « Charpentiers de Paris », contribuant à rééquilibrer les

forces de poussée et à stabiliser les piliers.

Un cabinet d'architectes du patrimoine, mandaté par la municipalité, effectue actuellement un diagnostic de l'état du clocher. À l'issue de ce constat technique, la ville soumettra un projet de réhabilitation au ministère de la Culture et à l'Inspection des monuments historiques. Un chantier qui, en raison de ces étapes obligatoires, ne se conçoit que sur le long terme.

S'INFORMER SUR LE CHANTIER

D'ici là, la commune prévoit dans les prochaines semaines, la mise en place d'un habillage détaillant, sous la forme d'une fresque graphique, l'histoire du monument et les futures réalisations techniques qui seront engagées par la ville. ■

* Transept: nef transversale coupant à angle droit la nef principale d'une église, lui donnant ainsi la forme d'une croix.

VIE ÉCONOMIQUE

La Cigale prend son envol

El Grillo est né en décembre dernier. Ce Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales) soutient la création et le développement de petites entreprises locales dont les projets sont respectueux, de la place de l'Homme dans son environnement.

El Grillo est constitué de 17 membres qui mettent en commun une partie de leur épargne. Après étude des dossiers des porteurs de projets, les cigaliers investissent dans le capital des entreprises sélectionnées et les accompagnent pour une durée limitée dans le temps selon leurs statuts.

Contact pour les porteurs de projets : hedoubruno@yahoo.fr
Plus d'infos sur : <http://www.cigales-idf.org>

Sandwicherie

Installée depuis janvier sur la mezzanine de la place Henri Neveu, la sandwicherie « Espace Tropicak », jusque-là exclusivement itinérante, propose un large choix de sandwiches aux saveurs exotiques, comme le « poulet boucané ». Tous les midis, son propriétaire, Pascal Brosseau, suggère à ses clients un plat du jour inspiré des Antilles françaises. Espace Tropicak, 15 place Henri Neveu, 06 50 37 22 46

Restaurant



Repris depuis le début de l'année par Mounir Achach, l'ancien restaurant « Chez Zaky », à proximité de la gare de Colombes, propose désormais une cuisine « Cosmopolite », à l'image de son nom. Au menu : spécialités françaises, italiennes et tunisiennes. Formule le midi.

Le Cosmopolite, 14bis avenue de l'Agent-Sarre, 01 56 05 45 38

MÉMOIRE

Voyage dans le passé à Auschwitz



La délégation d'élus colombiens à l'entrée du camp d'Auschwitz.

Du 27 au 29 novembre, une délégation d'élus emmenée par le maire, Philippe Sarre, a répondu à l'invitation de Serge Frydman, responsable de l'antenne départementale de l'AFMA (Association fonds mémoire d'Auschwitz), en se rendant en Pologne, pour une visite des camps nazis d'Auschwitz et Birkenau mais aussi du ghetto de Cracovie et l'usine Schindler qui inspira le film aux 7 oscars de Spielberg. Ce faisant, le premier élu et ses adjoints ont suivi les traces des centaines de collégiens et lycéens colombiens ayant participé à l'un des 53 voyages organisés par Serge Frydman et son épouse. Plus qu'un voyage, un devoir de mémoire pour la délégation qui a également rencontré ses homologues à la mairie d'Oświęcim (Auschwitz en Allemand) puis celle de Cracovie. ■

LE DEVOIR DE MÉMOIRE D'ORIANA



À la mairie de Paris, le 16 janvier dernier, Oriana Imas Miguel Kacimi, ancienne élève du lycée Guy de Maupassant, a reçu des mains de Maurice Gambert, président de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) le prix de la mémoire et du civisme.

Aujourd'hui étudiante à la faculté de Saint-Denis, la jeune colombienne s'est distinguée parmi 15 000 élèves. Cette récompense salue son travail de mémoire réalisé suite à un voyage scolaire à Auschwitz organisé l'an dernier par l'établissement colombien.

Contrat local de sécurité: premières actions lancées avant l'été

Relancé en avril 2009 par une première réunion à l'Hôtel de ville, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est entré dans une nouvelle phase le 8 décembre dernier.

VILLE

La réunion plénière du 8 décembre a rassemblé une nouvelle fois les représentants des institutions, organismes privés et publics, et associations concernés par les questions de sécurité et de prévention. L'objectif est désormais affiché : un nouveau Contrat local de sécurité (CLS) sera lancé à la fin du printemps, avec un éventail d'actions que la ville et ses partenaires appliqueront en étroite coordination.

CINQ THÉMATIQUES FORTES

Cinq groupes de travail planchent déjà sur les thématiques qui se sont dégagées des premières concertations entre les différentes institutions : amélioration de l'accès au droit, actions contre l'occupation abusive des halls d'immeuble, aide et soutien à la parentalité, lutte contre les violences faites aux femmes, prévention de la déscolarisation. C'est à partir de ce travail commun que seront rédigées les vingt à trente fiches actions qui composeront le CLS : des engagements forts qui seront portés conjointement par la mairie, le conseil général, la préfecture, le procureur de la République et les partenaires associatifs. ■



Fruit du travail de concertation entre les acteurs du CLSPD, le Contrat local de sécurité sera lancé avant l'été 2010.

Colombes autrement

URBANISME



Au programme de la balade: l'avenir d'Yves-du-Manoir et l'arrivée du T1.

À l'occasion d'une balade urbaine, premier rendez-vous de la concertation du Plan Local d'Urbanisme (PLU), habitants, représentants des conseils de quartier, élus et techniciens ont bravé le froid, destination le Nord de Colombes. L'originalité de la démarche était de permettre aux Colombiens de prendre connaissance in situ des projets qui transformeront leur ville d'ici à 15 ans. En point d'orgue de ce premier rendez-vous : l'avenir du stade Yves-du-Manoir, l'arrivée du tramway T1 et le réaménagement du parc Lagravère. Prochain rendez-vous pour une nouvelle destination, le 13 février. ■

<http://plu.colombes.fr>

ÉDUCATION

Une Segpa à Jeanne d'Arc

L'institution Jeanne d'Arc a ouvert en septembre dernier une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (Segpa), la première privée du département. Cette filière semi-professionnelle propose dès la 6^e, un programme adapté aux élèves en grande difficulté et offre, à partir de la 4^e, une professionnalisation dans des domaines précis comme l'hygiène, l'alimentation, l'aménagement des espaces verts et l'horticulture. Les élèves préparent ainsi le certificat de formation générale (CFG), l'équivalent du brevet des collèges.



Les nouveaux locaux de la Segpa accueilleront à terme 40 élèves de la 6^e à la 3^e.

« REDONNER LE GOÛT D'APPRENDRE »

« Nous souhaitons redonner le goût d'apprendre à ces collégiens, souvent mis de côté. Notre objectif est de les mettre en situation de réussite, pour qu'ils puissent préparer leur avenir », explique Sébastien Perrotel, directeur de cette Segpa. Jeanne d'Arc accueille cette année six élèves de 6^e, sur les dix places disponibles. À chaque rentrée, un niveau supplémentaire va être créé, jusqu'à la 3^e en 2012. Pour accueillir ces nouveaux élèves, des locaux financés par le Conseil général ont été inaugurés le 21 novembre dernier par Philippe Sarre, maire de Colombes. ■

Institution Jeanne d'Arc, 9 boulevard Valmy
01 55 66 91 00 - www.segpa.jacolumbes.com

PERMANENCES DE LA HALDE

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations (Halde) met en place dès ce mois-ci, deux permanences d'une demi-journée chacune, chaque mois. La première à la Maison du droit et la seconde au CSC des Fossés-Jean.

Informations et rendez-vous à la Maison du droit : 18-20 place Henri Neveu 01 47 60 41 33.
CSC des Fossés-Jean : 11 rue Jules-Michelet 01 42 42 86 76.

Enfin un toit pour Les Restos

ASSOCIATION



Inaugurés par Philippe Sarre aux côtés de Jean-Louis Macé, responsable du centre de Colombes, les Restos du Cœur ont ouvert leurs portes en décembre rue Gabriel-Péri.

Bonne nouvelle ! L'appel des Restos du Cœur colombiens a été enfin entendu. Depuis septembre, à l'orée de la nouvelle campagne de l'association, les bénévoles ont enfin pu s'installer dans leurs nouveaux locaux au 133 rue Gabriel-Péri.

Ce bâtiment de 300 m² mis à la disposition par la ville et réaménagé durant l'été a été inauguré par Philippe Sarre, le 10 décembre dernier, en présence des responsables et de nombreux bénévoles de l'association. En effet, dès son arrivée, la municipalité s'était fixée comme objectif de trouver une nouvelle adresse pour l'association fondée par Coluche qui comme le souligne l'un de ses responsables locaux : « *Survivait rue des Renouillers, dans des locaux insalubres et indignes de recevoir du public* ».

170 000 EUROS DE SUBVENTIONS

La ville, qui rappelons-le verse une subvention annuelle de 170 000 euros, ne pouvait rester sans agir. Une solution fut donc trouvée au printemps dernier. Ainsi depuis décembre, une vingtaine de bénévoles travaille pour délivrer plus de 30 tonnes de nourriture par semaine et permettre ainsi à 560 familles de s'alimenter quotidiennement. Des chiffres de fréquentation en croissance de 20 % cette année qui nous rappelle malheureusement qu'en situation de précarité, ils seront encore nombreux cet hiver à faire appel aux Restos. ■

Les Restos du Cœur, 133 rue Gabriel Péri, Accès : bus 378, 167 et 367.

SOLIDARITÉ

Téléthon : 11 500 € récoltés



La mairie a vécu au rythme des enchères du commissaire-priseur.

Oopération réussie pour le Téléthon 2009. Réunies, pour la seconde année consécutive au sein d'un collectif, les associations colombiennes et leurs partenaires ont collecté cette année près de 11 500 euros. « *C'est presque deux fois plus que l'an dernier (7 500 euros en 2008)* », souligne Elizabeth Choquet, conseillère municipale et

membre du collectif. Et d'ajouter : « *On peut souhaiter que cette mobilisation permette enfin au Téléthon de bénéficier d'une vraie reconnaissance dans notre ville et participe à ce que le regard sur le handicap change...* ».

DES ENCHÈRES EN POINT D'ORGUE

Pendant 30 heures non-stop, le public a ainsi été invité les 4 et 5 décembre derniers à s'initier à des activités sportives, des ateliers créatifs mais aussi à assister à un défilé et à des concerts. Point d'orgue de l'événement, la vente aux enchères théâtralisée d'objets recyclés, issus de l'exposition « la Récup' des tournees », a conclu de fort belle manière ce week-end festif et solidaire. ■

MOBILISATION POUR HAÏTI

Pour faciliter la campagne de solidarité en faveur des sinistrés du séisme à Haïti, la ville a mis en place une urne destinée à recueillir les dons des Colombiens. Vous pouvez dès à présent vous adresser à l'accueil de l'Hôtel de ville pour déposer vos dons. Ces derniers se font uniquement par chèques, libellés à l'ordre de la Croix-Rouge Séisme Haïti. L'ONG a besoin de fonds, particulièrement pour acheter des kits d'abri et mettre en place un hôpital de campagne.

Hôtel de ville, 01 47 60 80 00.

EN DIRECT DES ASSOS

CactifTV sur la toile

Fin décembre 2009, le Comité d'animation tropicale Ile-de-France (Cactif) a lancé sa télé sur le Net. La Web TV, mobilisant une vingtaine de jeunes du quartier des Grèves, met en lumière les événements culturels, sportifs et de loisirs qui font l'actualité de la commune. Rendez-vous sur : www.cactiftv.com

Appel au bénévolat

Vous avez des compétences en informatique et souhaitez les faire partager ? Devenez formateur bénévole au sein du club informatique pénitentiaire à la maison d'arrêt de Nanterre. Offrez un peu de votre temps à des personnes incarcérées pour les initier aux outils bureautiques. Disponibilité souhaitée : deux demi-journées par semaine (hors week-end).

Plus d'infos - 06 72 31 24 60
roger-itasse@orange.fr
www.assoclip.org

Centre nature

L'association du Centre nature propose :

- Une séance d'œnologie avec un spécialiste, sur les principaux cépages blancs, vendredi 12 février, entre 10h et 12h,
- un « parcours-découverte nature et histoire », samedi 13 février, de 10h à 12h,
- une conférence « Le Café et sa dégustation », dimanche 14 février, à 15h,
- une conférence « Queyras : le pays où les coqs picorent les étoiles », dimanche 21 février, à 15h.

Centre nature, 16 rue de Solferino
Infos sur <http://centrenature.fr>

Champions de futsal

L'association Colombienne des « Petits pains futsal club » a remporté l'édition 2009 du tournoi Access Club de football en salle. La compétition qui se déroulait en décembre dernier à Villeneuve-la-Garenne réunissait 16 équipes dont les très redoutés joueurs du Red Star et de Parmain, équipe évoluant actuellement en division d'honneur (DH).



Marie de proximité
EUROPE

34 avenue de l'Europe
01 41 19 43 70



Mairie de proximité
ARAGON

20 place Louis Aragon
01 41 19 49 80



Mairie de proximité
WIENER

19 rue Jean Wiener
01 41 19 49 60



Mairie de proximité
**FOSSÉS-JEAN
STADE**

107 avenue de Stalingrad
01 41 19 48 70

Démarches administratives ?

Pensez aux mairies de proximité !



Toujours plus de supporters pour le Racing

Tandis que le Racing Metro 92 collectionne les bons résultats et peut rêver d'une place sur le podium du Top 14, les clubs de supporters des « Ciel et blanc » se multiplient.

SPORT



À l'occasion des rencontres du Racing, Yves-du-Manoir accueille, en moyenne, 9 000 spectateurs dont un millier de supporters.

Des travées remplies de fans aux couleurs de leur équipe, une ambiance brûlante assurée pendant 80 minutes : parvenir à cette communion entre joueurs et supporters, c'est l'ambition affichée par le Racing-Métro 92. Logique pour un club qui, depuis son arrivée dans le Top 14, n'en finit plus de surprendre, et qui accueille en moyenne à chaque

rencontre à Yves-du-Manoir 9 000 spectateurs. « Il y a trois ans, on était à peine 300 spectateurs dans les tribunes. Aujourd'hui nous avons au moins un millier de supporters, habillés comme les joueurs et suivant leur équipe partout en France », note Jacky Abraham, supporter de longue date devenu responsable de ce secteur au sein du club. Certains accros

au ballon ovale ont même fait 1 000 kilomètres cette année pour aller soutenir l'équipe de Pierre Berbizier à Perpignan.

SEPT CLUBS POUR SOUTENIR L'ÉQUIPE

Cet engouement populaire, s'il n'est que naissant, explique la multiplication des clubs officiels : on en dénombre sept aujourd'hui, dont l'historique « Les anciens du Manoir », ainsi que « Génération Yves-du-Manoir », « Les poulbots du Métro », « Légende Racing »... Des clubs nés à Colombes, mais aussi dans les villes limitrophes. Il n'est désormais pas rare de voir ces derniers sur la place du marché, pour distribuer les tracts annonçant les prochains matches... et ainsi attirer, pourquoi pas, de futurs porteurs de drapeaux ciel et blanc ! ■

L'ACTU EN BREF

Recensement 2010

L'Insee réalise, à l'occasion du recensement 2010, une enquête pilote sur la famille et les logements. Celle-ci a pour objectif d'étudier les familles d'aujourd'hui, leurs différents lieux de résidence, et l'évolution de leurs situations. Les questionnaires vont être distribués et collectés par l'agent recenseur, selon la même procédure et en même temps que les bulletins de recensement. L'Insee et la mairie vous remercient par avance de votre participation.

La patinoire change d'horaires



En 2010, la patinoire change les horaires de ses séances publiques. Elle vous accueille :

- **Hors vacances scolaires** : mercredi de 14h à 17h, vendredi de 21h à 23h30, samedi de 14h30 à 16h45 et de 21h à 23h30, et enfin le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h45.

- **Pendant les vacances** : du lundi au jeudi de 14h à 17h, vendredi et samedi de 14h à 17h et de 21h à 23h45, et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Patinoire — Parc Pierre Lagravère
01 47 81 90 09 ou 01 47 60 15 73.

Un accueil amélioré à la CPAM

Accessibilité améliorée pour les handicapés, nouveaux guichets automatiques, bureaux assurant la confidentialité des entretiens, le centre de la CPAM, situé au 87-89 rue Saint-Denis accueille le public librement du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30. Celui situé rue de Chatou reçoit uniquement sur rendez-vous, pour des entretiens personnalisés, en appelant le 36 46 [prix d'un appel local].

SPORT

Les rendez-vous de l'athlétisme

La Fédération Française d'Athlétisme organise au Palais Omnisports de Paris Bercy les 27 et 28 février ses Championnats de France d'athlétisme en salle. Les Colombiens, Julien Vrielynck au lancé du poids et Gary Lemony au saut en hauteur, tous deux licenciés au Racing Club de France, seront au rendez-vous. Ils tenteront à cette occasion d'obtenir leur qualification pour les Mondiaux 2010 à Doha. ■

JEUNESSE

Séjours printemps: inscriptions

Cette année, à l'occasion des vacances de Pâques, la ville propose deux séjours aux enfants et adolescents colombiens. Au programme du 19 au 28 avril : Sainte-Marie-sur-Mer pour les 7-12 ans et l'Île de Groix pour les 11-15 ans. Inscriptions en mairie au Service accueil, du 8 au 20 février. ■

Renseignements au
01 47 60 83 18 - 01 47 60 83 40.



2 TONNES DE SAPINS COLLECTÉES

Les mardi 5 et mercredi 6 janvier, le service propreté de la ville a organisé une collecte dédiée aux sapins de Noël naturels des particuliers. La campagne a été productive puisqu'à cette occasion, 2,4 tonnes de résineux ont été ramassées, représentant environ 7 000 ménages participants. Les sapins ainsi récupérés ont été acheminés sur une plate-forme spécifique où, mélangés à d'autres végétaux, ils seront transformés en compost.

Logement social : des critères d'attribution **plus transparents**

En 2010, avec la mise en place de nouveaux critères d'attribution de logements sociaux et la redéfinition des conditions d'accueil des demandeurs, la ville mise sur plus de transparence et d'équité.



EN DÉTAILS

Les nouveaux critères d'attribution ont notamment pour objectif de favoriser la mobilité au sein du parc social.

Avec une pénurie constante de l'offre et une demande de logements qui n'a de cesse d'augmenter (près de 3000 dossiers sont actuellement en cours d'instruction à Colombes), il était urgent d'engager une véritable politique du logement social.

D'ici à 2014, la municipalité s'est ainsi fixée pour objectif de relancer de manière significative la construction de logements conventionnés sur son territoire. Un engagement fort qui s'accompagne également de mesures fédératrices, comme le renforcement de la concertation avec les habitants notamment dans le cadre des projets de requalification urbaine, la lutte contre l'habitat indigne, ou encore l'obligation pour les constructeurs et promoteurs de produire un habitat éco-responsable.

LES DÉMARCHES À EFFECTUER

Lors d'une première demande de logement social à Colombes, il faut vous présenter au service du logement ou en mairie de proximité. À cette occasion, il vous sera remis un formulaire de demande ainsi que la liste des pièces à fournir en fonction de votre situation. Un rendez-vous sera alors fixé pour le dépôt du dossier. À noter que si vous habitez déjà dans le parc de Colombes Habitat Public et que vous souhaitez changer de logement, votre demande doit être préalablement adressée à votre bailleur.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 - Mercredi de 14h à 17h30
24 rue de Maréchal-Joffre - 01 47 60 81 40.

LES NOUVELLES RÈGLES D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Au 1^{er} janvier 2010, de nouvelles règles relatives aux modalités d'attribution des logements sociaux entrent en vigueur. Ainsi tous les dossiers disposeront d'une cotation au titre de l'ancienneté, qui reste un critère prioritaire, et de la situation des demandeurs au regard cette fois des orientations fixées. Un barème de points allant de 5 à 50 par ordre de priorité sera donc attribué :

Pour les demandeurs

- ▶ aux ménages dont l'un des membres est handicapé et dont le logement nécessite une adaptation (mobilité réduite, sourds et muets, enfants lourdement handicapés...)
- ▶ aux demandeurs âgés de moins de 30 ans lors du dépôt du dossier. Il s'agit là de prendre en compte les jeunes souhaitant par exemple « décohabiter » de chez leur parents y compris ceux résidant dans le parc privé,
- ▶ aux locataires du parc privé dont le montant du loyer est supérieur à 40 % de leur revenu,
- ▶ aux ménages monoparentaux,
- ▶ aux salariés résidant dans le parc privé et acceptant une proposition en ZUS avec l'idée d'encourager une mixité sociale dans les quartiers prioritaires,
- ▶ aux employés communaux, les salariés du CCAS et de Colombes Habitat Public, au titre de l'employeur,
- ▶ aux salariés d'entreprises colombiennes n'habitant pas Colombes ni dans son environnement proche.

Afin de favoriser la mobilité au sein du parc :

- ▶ aux locataires du parc social manifestant le souhait d'un logement plus petit,
- ▶ aux locataires HLM ayant besoin d'un logement plus grand, afin de permettre l'accompagnement du parcours résidentiel au sein du patrimoine social et gérer la « suroccupation » constatée dans les logements. L'âge des enfants sera également pris en compte afin de restreindre cette priorité aux ménages ayant des enfants mineurs.

À noter également que des points seront soustraits lorsqu'un refus sera qualifié d'injustifié par la commission d'attribution.



En privilégiant la prise de rendez-vous, la ville souhaite assurer un accueil personnalisé et de qualité.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ

L'autre priorité de la ville en la matière est de garantir aux demandeurs une « totale transparence » et « objectivité » dans l'attribution des logements sociaux. C'est pourquoi la municipalité, comme elle s'y était engagée, a procédé l'an dernier à la refonte des critères d'attribution des logements. L'analyse du mal-logement à Colombes a en effet conduit la municipalité

à chercher des solutions pour répondre notamment à la sur-occupation des logements. Comment ? En favorisant par exemple les demandes de dé-cohabitations des jeunes en recherche d'un premier logement ou encore en encourageant la mixité sociale et la mobilité des locataires HLM au sein du parc (voir critères ci-contre). Entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2010, ces nouvelles modalités se présentent sous la forme d'un barème de points qui permet de hiérarchiser objectivement les priorités dans un contexte d'importante pénurie de logements.

DE NOUVELLES CONDITIONS D'ACCUEIL

La mise en application de ces nouveaux critères s'accompagnera dès février d'une redéfinition des conditions d'accueil du public au sein du service logement. En effet, la ville a fait le constat suite à un diagnostic de fréquentation que deux tiers des déplacements des usagers au service logement ne se justifiaient pas (soit 6 000 visites sur les 11 900 recensées en 2009). Plus grave, ces rencontres trop nombreuses avec l'administration, pénalisent le traitement global des dossiers et génèrent trop souvent un climat de confusion et un sentiment d'exaspération chez le demandeur. En limitant son ouverture au public aux seules demi-journées et en privilégiant la prise de rendez-vous, la ville souhaite, dans un souci d'équité, assurer un accueil personnalisé et de qualité. Cette évolution des conditions d'accueil permettra ainsi aux équipes du service logement de mieux répondre aux attentes des Colombiens, en consacrant notamment plus de temps au traitement des dossiers et aux réponses aux courriers. À noter également la mise en place pour les demandeurs d'un nouveau dossier plus détaillé. L'accueil téléphonique sera quant à lui maintenu de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, et les mairies de proximité continueront dans les mêmes conditions à transmettre les dossiers qui leur seront déposés. ■

INTERVIEW

« Ne pas laisser se développer un sentiment d'injustice »



Véronique Monge, adjointe au maire en charge de l'Habitat et du Logement

Pourquoi est-il nécessaire de mettre en place des critères d'attribution des logements sociaux à Colombes ?

La France traverse une grave crise du logement. Colombes, malgré un parc social important (33 % soit environ 10 000 logements) n'est pas épargnée par cette crise. Un contexte qui rend donc plus que jamais nécessaire la définition de nouveaux critères d'attribution. En effet, dans ce contexte de pénurie, tous les besoins ne peuvent être pris en compte. Les attributions de logements sociaux en deviennent alors vite suspectes. Les demandeurs de logements pensent qu'il y a des passe-droits, de la discrimination... Nous ne pouvions laisser se développer ce sentiment d'injustice.

À travers la mise en place de ces nouvelles règles, quel est l'objectif poursuivi par la municipalité ?

De la transparence, une plus grande équité et une forme de vérité que nous devons à nos concitoyens. Il y a aujourd'hui un fossé certain entre l'offre et la demande. Près de 3 000 ménages colombiens sont en attente d'un logement social contre seulement, et ce malgré tous nos efforts, à peine 300 attributions par an. La réalité est là et il est important qu'elle soit connue de tous. Désormais, les dossiers seront traités au regard des priorités fixées par la municipalité et en tenant compte de l'ancienneté. Comme nous nous étions engagés, nous prenons nos responsabilités au niveau local. Mais cela ne suffira pas et il est impératif de poursuivre une action collective en faveur du logement social pour que l'État mette en place une politique du logement à la hauteur des enjeux sociaux de notre pays.

Ces nouveaux critères vont s'accompagner également de nouvelles modalités d'accueil du public. Pourquoi ?

Pour assurer un service de qualité et une meilleure prise en charge des dossiers des demandeurs. En effet, on recense plus de 11 000 entretiens chaque année au service logement. Si certains font confiance au service public et ne viennent qu'une fois par an, en général à la date de renouvellement de leur dossier, d'autres en revanche se déplacent beaucoup plus régulièrement, 3 fois, 4 fois voire plus. Une situation qui pour des raisons d'organisation et de rendement évidents ne pouvait perdurer.

LE PROCESSUS D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

Contrairement à certaines idées reçues, il faut savoir que l'attribution de logements se fait de manière collégiale et dans le respect de certaines règles. Au sein des commissions d'attribution, siègent les administrateurs des bailleurs sociaux, un mandataire de la CAF, un représentant des associations locales qui œuvrent pour le logement social, un représentant des locataires et dans le cas de Colombes Habitat Public, d'élus de la ville.

Les financeurs du logement social (État, ville de Colombes, entreprises qui cotisent au 1 % logement, département, région et Caf) ont chacun un contingent de logements « réservés » et proposent au moins trois candidats pour un logement. L'attribution est donc très cadrée et le respect des règles répond au Code de la construction et de l'habitation.

EN CHIFFRES

11 000

c'est le nombre d'entretiens comptabilisés par le service logement en 2008.

2 800

c'est le nombre de courriers de demandeurs traités par an par la ville, soit une moyenne de 233 par mois.

Les travaux en cours à Colombes

Parcours fléché des grands projets et travaux actuellement menés sur la commune.

GARE CENTRALE SNCF

En raison de problèmes d'étanchéité, de nouveaux travaux sont actuellement engagés par la SNCF dans le hall principal de la gare centrale. Pour des raisons de sécurité, la mise en service du nouvel ascenseur a été retardée au printemps prochain. Rappelons qu'à l'automne dernier, il a été procédé aux premiers travaux de réaménagement de l'espace public de la gare avec l'élargissement par le Conseil général du trottoir côté « accès sud ». Les aménagements des espaces extérieurs du futur pôle d'échanges de la gare sont quant à eux programmés dans le courant du premier semestre 2010.

ÉCOLE DE LA TOUR D'Auvergne

À l'école de la Tour d'Auvergne élémentaire, il sera procédé pendant les vacances scolaires de printemps au remplacement des portes et des fenêtres de l'établissement, côté cour. Ces travaux de réhabilitation se poursuivront jusqu'à l'été.

REQUALIFICATION URBAINE

À l'ouest de la ville, et avant la programmation d'aménagement dans le cadre du projet de requalification du boulevard Charles-de-Gaulle, la ville procède à la démolition d'habitations vétustes et insalubres au 6 de la rue Champy.

GROUPE SCOLAIRE HENRI MARTIN

Des travaux de démolition, visant à l'agrandissement du terrain de jeu de l'accueil de loisirs Henri Martin, sont en cours à l'angle de la rue Henri Dunant et de l'avenue Trasbot.

GROUPE SCOLAIRE CHARLES PÉGUY

Suite à l'incendie en juillet du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) de l'école Charles Péguy, des travaux préparatoires (déblayage, fondations...) à l'implantation d'un nouvel équipement sont en cours. Programmé au printemps prochain, un chantier de réhabilitation verra alors la création de trois classes et d'un bureau administratif.

AIRES DE JEUX

Au 5 de l'avenue d'Orgemont, dans la cité des Fossés-Jean sud, la ville va procéder au remplacement de la clôture entourant l'aire de jeux.

ESPACES VERTS

Sur la dalle de la ZAC du Bournard sont programmées la replantation des espaces verts ainsi que la fermeture à l'aide de portails des quatre coursives du site. Les espaces verts situés au sein de la résidence d'Estienne d'Orves, côté rue Gabriel Péri, feront l'objet de chantiers de plantations (gazons et arbustes...) qui s'accompagneront de la pose de clôtures en lisse béton.

VOIRIES

Rue de l'Industrie, la réfection totale de la voirie entre l'avenue Henri Barbusse et de la rue de Varsovie est en cours. Rue des Champarons, des travaux d'assainissement sont en cours. Fin du chantier prévue en mai 2010.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rues Branly, Alcime Albert, Serpente, Marcelin Berthelot (entre la rue Kennedy et le boulevard Gambetta), des Champarons, Godon et Paul Claudel, il sera procédé à la réfection de l'éclairage public et au changement des candélabres. Fin des travaux programmée en avril 2010.



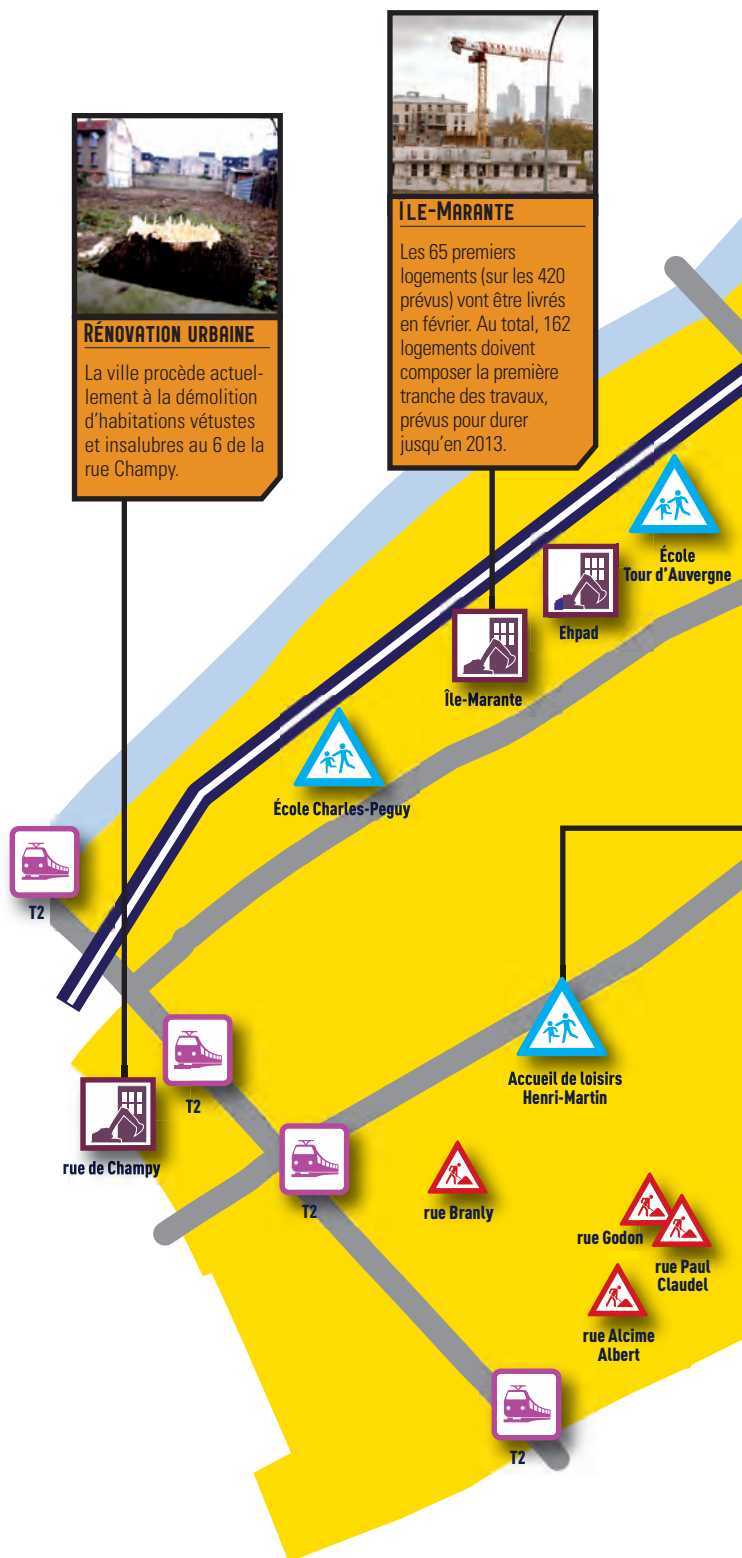
RÉNOVATION URBAINE

La ville procède actuellement à la démolition d'habitations vétustes et insalubres au 6 de la rue Champy.



ÎLE-MARANTE

Les 65 premiers logements (sur les 420 prévus) vont être livrés en février. Au total, 162 logements doivent composer la première tranche des travaux, prévus pour durer jusqu'en 2013.





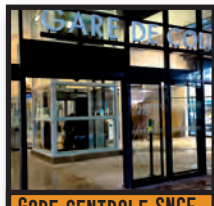
HENRI MARTIN

Des travaux de démolition visant à l'agrandissement du terrain de jeu de l'accueil de loisirs Henri Martin sont en cours.



RUE DE L'INDUSTRIE

Des travaux de réfection de la voirie sont en cours.



GARE CENTRALE SNCF

En raison de problèmes d'étanchéité du hall de la gare, la mise en service de nouvel ascenseur a été retardée au printemps prochain.



LÉGENDE



Travaux dans les écoles



Aires de jeux



Démolition/construction de bâtiments



Rénovation de bâtiments



Travaux de voiries et d'éclairage

NEIGE ET VERGLAS

En décembre et janvier, Colombes a connu d'importantes chutes de neige. Pour faire face aux conditions de circulation rendues difficiles par les intempéries et des températures souvent négatives, les services de la ville ont été à pied d'œuvre pour saler et déblayer les rues de la commune. Au total, 120 tonnes de sel et de sable ont été répandues par trois saieuses et dix agents du service Propreté.

QUI DÉNEIGE OÙ ?

La ville est chargée de la voirie. Mais les trottoirs doivent être traités par les riverains. Chacun doit donc déneiger en façade de son domicile. Pour les voies privées, leur viabilité est placée sous la responsabilité de leurs propriétaires.

EN DIRECT DU T2

VISITE DE CHANTIER



Le prolongement de la ligne T2 du tramway avance à grands pas. Alors que sa mise en service est attendue pour 2012, les élus de Colombes et du département ont passé en revue le 11 décembre dernier les différents travaux d'aménagement en cours. Le maire, Philippe Sarre, accompagné du président du Conseil général des Hauts-de-Seine, Patrick Devedjian, a notamment pu découvrir la passerelle Charlebourg, qui sera dédiée aux circulations douces, ou l'emplacement du futur site de maintenance et de remisage.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

CARREFOUR RUE D'ESTIENNES D'ORVES ET BOULEVARD CHARLES-DE-GAULLE

Date : jusqu'à fin février

Restriction : les véhicules arrivant de Nanterre par la rue d'Estiennes d'Orves ne peuvent pas circuler en direction de Bezons. Une déviation est mise en place.

CARREFOUR RUE DES GROS-GRÈS

Date : jusqu'à la mi-mars

Restriction : le carrefour sera fermé pour la seconde phase des travaux.

ENTRE LES RUES DE SARTROUVILLE ET GABRIEL PÉRI

Date : jusqu'à fin mars

Restrictions : limitation du nombre de files de circulation

BOULEVARD CHARLES-DE-GAULLE, ENTRE LES RUES GABRIEL-PÉRI, DE LA CERISAIE ET DE L'AGRICULTURE

Date : jusqu'à mai

Restrictions : réduction temporaire du nombre de files de circulation.

www.t2ladefensebezons.fr

Bilans participatifs La démocratie en action

Entre les mois d'octobre et de décembre, les élus ont souhaité venir à la rencontre des Colombiens, pour présenter le bilan de dix-huit mois de travail, et connaître leurs attentes. Un exemple emblématique de la « revitalisation démocratique » souhaitée par l'équipe municipale.



Sur les marchés, dans les quartiers, les élus sont venus à la rencontre des Colombiens pour entendre leurs demandes et présenter le bilan de leurs actions.

LA SÉCURITÉ, UNE PRÉOCCUPATION DU QUOTIDIEN

Sur le sujet de la sécurité, les Colombiens rencontrés en novembre, comme les participants au blog, ont logiquement mis en avant les préoccupations qui concernaient leur cadre de vie immédiat : cambriolages ciblés sur un quartier, vols de vélos à la gare des Vallées... De fait, le thème interpelle et intéresse, quotidiennement, chaque habitant. Dans ce domaine, la mairie n'a pas ménagé ses efforts au cours des derniers mois, réorganisant en profondeur la direction Prévention et sécurité, et votant le maintien et la remise aux normes de la vidéo-surveillance. Toutefois, difficile de ne pas rappeler que malgré cette volonté affichée de ne pas « baisser la garde », c'est avant tout à l'État d'assurer la sécurité de ses concitoyens, via un renforcement des effectifs de la Police nationale.

SOLIDARITÉ ET HANDICAP, AXES FORTS DE L'AGENDA 21

Autre axe fort de la politique municipale, la solidarité a clos cette première salve de débats, avec une mise en avant des nombreuses actions destinées à renforcer le lien social et lutter contre les inégalités : baisse des quotients familiaux, gel des loyers des logements sociaux, soutien accru au CCAS et à l'intergénérationnel. Là encore, les habitants se sont à la fois exprimés spontanément, en direct et sur Internet. Combattre l'isolement des personnes âgées, favoriser l'intégration (sociale mais aussi professionnelle) des handicapés : autant de requêtes remontées aux oreilles des élus, qui se sont déjà engagés à les traiter – ainsi que le mentionne l'Agenda 21.

D'ici la rentrée prochaine, les bilans participatifs feront leur retour, sur trois nouveaux thèmes : le développement durable, la vie de la cité, l'aménagement urbain. Trois domaines dans lesquels les questionnements et les initiatives seront à n'en pas douter très nombreux. ■

LA DÉMOCRATIE LOCALE DANS LES FAITS

Comme un symbole, les bilans participatifs ont débuté avec la démocratie locale, pierre angulaire de la politique menée par la municipalité. L'occasion de faire connaître les actions clés menées par la ville (installation des conseils de quartier, mise en place du conseil consultatif local de la vie associative, élections du CCJ et Agenda 21), et même de présenter auprès des citoyens, le concept, encore peu connu, de démocratie locale.

Les bilans ont permis en retour de pointer du doigt les chantiers qui devront occuper les élus dans les années à venir : une meilleure intégration des initiatives et demandes des conseils de quartiers à la vie politique ; un traitement plus approfondi, et également plus rapide, des courriers et des demandes d'interventions.

Nous serons à leur écoute et dans le dialogue. C'est notre méthode ». Cet engagement des élus, pris lors de la campagne des municipales, a prévalu entre le 17 octobre et le 19 décembre, au cours des différents rendez-vous que l'équipe municipale a fixé aux habitants. Des rencontres informelles, en extérieur, tournant autour de l'action de la ville, de ce qui a été entrepris, et de tout ce qui reste à réaliser au cours de ce mandat.

Cette démarche résolument citoyenne n'est pas la première opération sur le terrain, lancée depuis 2008 (voir encadré). Mais pour atteindre son but, à savoir informer les Colombiens de l'action municipale et être à l'écoute de leurs attentes, celle-ci se devait d'être cadrée. En conséquence, trois thèmes forts, la démocratie locale, la sécurité et la solidarité, ont été au cœur des échanges entre élus et habitants, puis du blog dédié <http://parlons-en.colombes.fr>.

EN CHIFFRES

5 000

C'est le nombre de pages vues sur le site Internet <http://parlons-en.colombes.fr>, depuis son ouverture en octobre 2009.

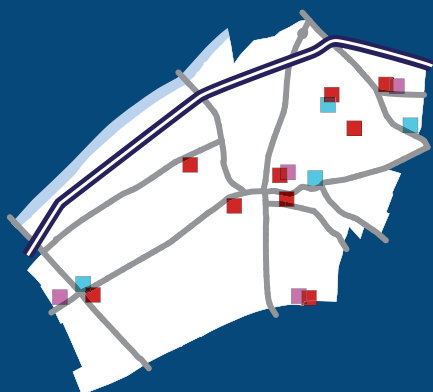
17

C'est le nombre de rencontres thématiques organisées dans le cadre des bilans participatifs, où les élus sont venus à la rencontre des Colombiens, aux quatre coins de la ville.

3

C'est le nombre de thèmes de travail (démocratie locale, sécurité et solidarité) choisis pour être abordés auprès des habitants à l'occasion des « bilans participatifs ». Trois autres thèmes seront au programme de la rentrée 2010.

LES LIEUX DE RENCONTRE



THÉMATIQUES ABORDÉES

- Démocratie locale (octobre)
- Sécurité (novembre)
- Solidarité (décembre)

PRIORITÉ À LA CONCERTATION



Ainsi que le mentionnait un internaute sur le blog officiel des bilans participatifs, « *la démocratie se mesure en fonction de la place qu'on accorde à ses contradicteurs* ». Un credo que la municipalité met en pratique depuis 21

mois, en privilégiant la concertation, l'écoute et la proximité avec les Colombiens. Cela passe d'abord par les réunions publiques, qui ont concerné des sujets aussi divers que le Projet de rénovation urbaine, les Restos du Cœur ou le chantier du collège Paparemborde.

Les visites de quartier, ensuite, en présence du maire et des élus : 67 rendez-vous ont ainsi été honorés sur le terrain, suite aux sollicitations des riverains, parfois sur des thèmes précis (sécurité routière, nuisances sonores, voiries, aménagement...). Plus traditionnels, enfin, les « cahiers de doléances » ouverts par les élus, présents chaque week-end sur les trois marchés de la ville, ont enregistré 592 contributions et remarques au premier semestre 2009.

LE POINT DE VUE DES ÉLUS

« Ces rencontres ont permis de **mesurer le travail qui reste à accomplir** »



Aissa Ben Braham, adjoint au maire délégué à la Démocratie locale, à la Vie des quartiers et à la Citoyenneté

Ce qui a été apprécié par les habitants, c'est de discuter dans leur lieu de vie avec le maire et les élus. Cette possibilité d'échange a été perçue comme un point très positif.

Souvent, les sujets abordés n'étaient pas en lien avec le thème du bilan participatif, mais ancrés sur des préoccupations plus personnelles et importantes comme le logement, le stationnement et la propreté. Sur le blog, la majorité des contributions ont été axées sur la démocratie locale et sur l'installation et la vie des conseils de quartier. Nos concitoyens nous ont permis de mesurer le travail qu'il reste à accomplir dans ces domaines.

« La **participation des habitants se révèle indispensable** »



Julien Gautier, conseiller municipal en charge de la Sécurité et de la Prévention auprès du maire.

La multiplicité des interventions, conforte le choix du Maire de prendre en charge la délégation de la sécurité, et de rendre plus efficace la police municipale et la vidéoprotection. Autre constat, face à l'exaspération créée par une vitre brisée ou un sac volé, les demandes se portent vers le Maire : il ne peut pourtant, seul, et en tous les cas pas à la place de l'État, apporter toutes les réponses. C'est le sens du travail partenarial entamé dans le cadre du CLSPD. Enfin, la participation des habitants à l'élaboration des actions de sécurité et de prévention se révèle indispensable. Elle justifie les rencontres du Maire avec les conseils de quartier, et l'ouverture prochaine des postes de police Aragon et Fossés-Jean.

« Les habitants ont beaucoup apprécié **cette forme de communication directe** »



Michèle Ètcheberry, adjointe au maire déléguée aux Affaires sanitaires et sociales, au Handicap et à l'Intergénérationnel

Les habitants ont beaucoup apprécié cette forme de communication directe, beaucoup ont souligné les problèmes de logement (privé ou public) et d'emploi. Au-delà de ces points récurrents, les soucis de cheminement sur les trottoirs sont souvent invoqués (stationnements illicites, objets encombrants...) : la commission communale en est consciente et va les résoudre petit à petit. L'action du Clic, et du service Intergénérationnel, sont appréciés, mais la solitude et l'isolement sont une inquiétude pour les personnes âgées, tout comme le coût des maisons de retraite, sachant que le Conseil général refuse tout nouveau lit au bénéfice de l'aide sociale. Une autre remarque doit attirer, à tous, notre vigilance : le sentiment que la ville se vit par quartier, avec ceux qui sont favorisés et ceux qui se sentent oubliés.



RÉNOVATION URBAINE LES TRAVAUX AVANCENT

Aller vers une vraie mixité sociale, accorder une place au développement durable, redonner une identité à un quartier en pleine mutation : tels sont les objectifs affichés par la municipalité, dans le cadre de la rénovation de la ZAC de l'Île-Marante.

Des trois chantiers de rénovation urbaine lancés à Colombes, celui du quartier Europe/Île-Marante est actuellement le plus avancé. Au mois de février, la première tranche des travaux de reconstruction de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) sera en partie achevée, avec la livraison par la société Immobilière 3F d'un immeuble de 65 logements. Une première phase qui va amorcer la renaissance de ce quartier, dont le bâti se démarquait par sa vétusté.

UNE NOUVELLE dynamique

Ce chantier d'envergure, l'un des trois projets Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) en cours à Colombes¹, mené de concert par la ville et son aménageur la Codevam, a l'ambition de redonner du dynamisme, et de la cohérence au quartier. D'une part en favorisant la mixité sociale (la ZAC de l'Île-Marante compte 36 % de logements locatifs sociaux, ainsi que des logements en accession sociale, et en accession libre –

34 d'entre eux étant à prix maîtrisés), et d'autre part en assurant, dans l'aménagement de ses 43 420 m², une liaison ouverte avec l'ensemble du quartier Europe. Les différentes tranches de la ZAC constituent ainsi autant d'îlots, indépendants les uns des autres, ce qui permet à terme une meilleure circulation, des véhicules comme des personnes.

UN PROJET plus écologique

Cette optique prévaut également pour l'accès au parc Lagravère, totalement repensé dans ce nouveau projet municipal. La liaison vers le parc départemental va être réaménagée, avec une nouvelle pente douce, ainsi qu'un belvédère qui permettra, d'ici à la fin des travaux, de jeter un regard d'ensemble sur la nouvelle réserve naturelle. L'ancien bassin de rétention sera en effet transformé en espace dédié à l'environnement à vocation pédagogique, et donnera un tout autre visage au quartier, elle-même traversée par une allée jardinée garnie, entre autres, d'espaces de jeux pour les enfants.

Sur le plan environnemental, les îlots de bâti dont la mairie a la charge, respecteront les normes BBC (Bâtiment basse consommation), qui permettent de diminuer de 50 % les consommations d'énergie. Inciter de nouveaux habitants à choisir Colombes comme lieu d'habitation n'aurait enfin pas de sens, si ces nouvelles constructions ne s'accompagnaient pas d'une ouverture d'équipements municipaux : la construction d'une résidence sociale avec 100 logements autonomes et d'un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), dont la livraison est prévue en 2010, la création d'une structure multi-accueil dédiée à la Petite Enfance, et l'ouverture de trois nouvelles classes à l'école Tour d'Auvergne sont partie-prenante de ce projet majeur, pour lequel les derniers coups de pioche devraient être donnés en 2013. ■

¹ Les deux autres secteurs concernés par la politique de rénovation urbaine, bénéficiant d'une enveloppe totale de 265 millions d'euros, sont les Grèves/Petit Colombes, et les Fossés-Jean/Bouviers.

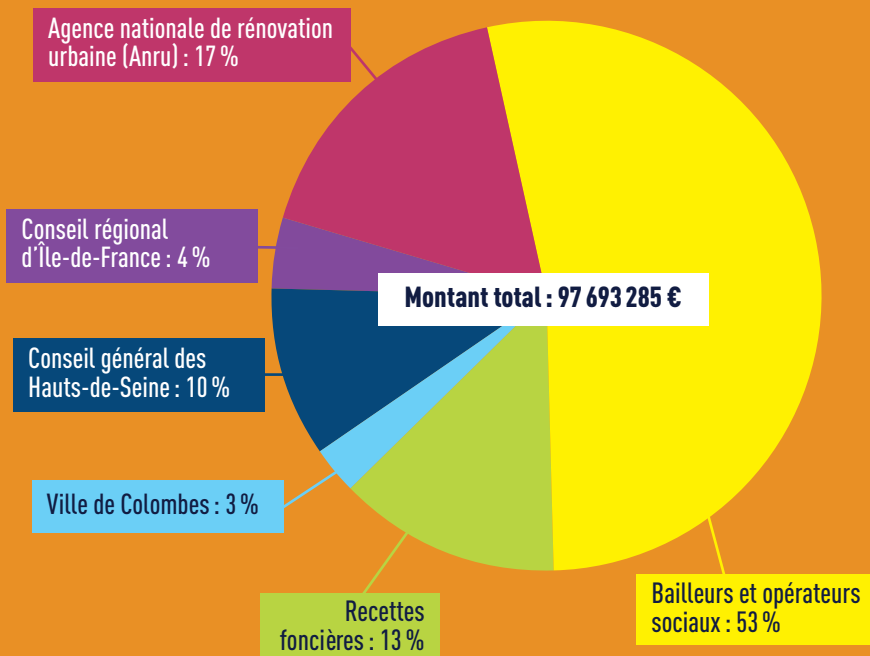


LES CHIFFRES CLEFS

Le projet de rénovation de l'Île-Marante, c'est **420** nouveaux logements construits (dont **160** locatifs sociaux) contre **380** dans le projet initial. Le quartier sera composé à **36 %** de logements sociaux, et comportera une crèche de **60** places, pour un chantier qui prendra fin en **2013**. Le coût global de cette opération majeure est estimé à **62** millions d'euros.

GRAPHIQUE

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET DE RÉNOVATION EUROPE/ÎLE-MARANTE



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) impose des contraintes strictes pour les constructions en zones inondables, comme c'est le cas à l'Île-Marante. Aucun des immeubles d'habitation ne contiendra par exemple de logement en rez-de-chaussée, laissant par là-même, la place aux aménagements de parkings couverts. De même, l'allée jardinée qui traverse le quartier comportera sur ses deux côtés des fossés de récupération des eaux de toiture, qui seront dirigées automatiquement vers la réserve naturelle. Celle-ci fera office de bassin de récupération des eaux pluviales pour tout le quartier.

Le financement présenté comprend l'avenant au projet – extension de la capacité de la future crèche, ouverture de nouvelles classes à l'école Tour d'Auvergne -, en cours de négociation auprès des partenaires financiers.

Le coût seul des travaux sur le périmètre de la ZAC Ile-Marante (hors opérations de logements privés) s'élève à 62 millions d'euros. Ce montant comprend l'aménagement des équipements et espaces publics, qui représente 20 millions d'euros, et auquel la ville participe de manière importante (10 %).

Le nouveau visage de l'Île-Marante

Projet au long cours, la rénovation du quartier de l'Europe/Île-Marante a connu plusieurs évolutions au fil des années. Revue en détails des améliorations apportées à un chantier très attendu.

UN MAILLAGE ROUTIER PLUS OUVERT

Les esquisses de 2007 avaient la particularité de présenter une allée de l'Île-Marante se terminant en impasse, par l'effet d'un rond-point faisant circuler les véhicules dans une seule partie du quartier, et compliquant la circulation des pompiers. La version finale du projet profite d'un maillage routier plus ouvert, la future allée, classée zone 30, communiquant désormais avec la rue de Frankenthal.

UNE CRÈCHE PLUS SÉCURISÉE

Prévue au départ avenue de l'Europe, la structure d'accueil dédiée à la Petite Enfance a été déplacée rue de Frankenthal, à l'angle de la rue Schuman, sur la nouvelle place publique de la porte du parc Lagravère. Les petits de 0 à 4 ans y seront donc accueillis avec plus de sécurité, éloignés des grandes voies de circulation, et dans un espace sensiblement agrandi par rapport aux premières esquisses (60 berceaux contre 40 à l'origine).

UN MEILLEUR ACCÈS AU PARC LAGRAVÈRE

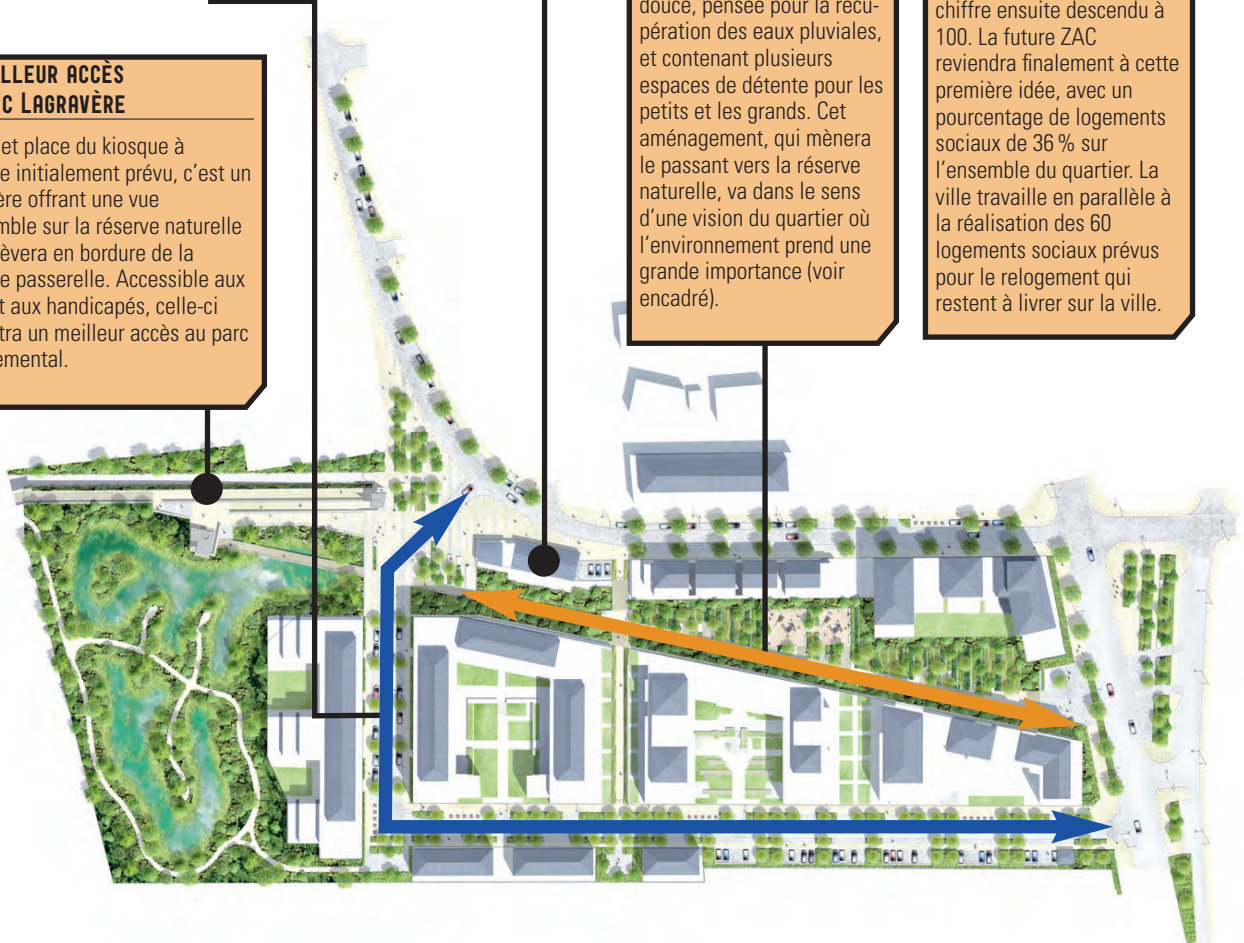
En lieu et place du kiosque à musique initialement prévu, c'est un belvédère offrant une vue d'ensemble sur la réserve naturelle qui s'élèvera en bordure de la nouvelle passerelle. Accessible aux vélos et aux handicapés, celle-ci permettra un meilleur accès au parc départemental.

UNE NOUVELLE ALLÉE JARDINÉE

L'option du canal artificiel traversant la ZAC de part en part a été mise de côté au profit d'une allée jardinée dédiée à la circulation douce, pensée pour la récupération des eaux pluviales, et contenant plusieurs espaces de détente pour les petits et les grands. Cet aménagement, qui mènera le passant vers la réserve naturelle, va dans le sens d'une vision du quartier où l'environnement prend une grande importance (voir encadré).

DU LOGEMENT SOCIAL RÉPONDANT À LA DEMANDE DES COLOMBIENS

Les premières esquisses avançaient le chiffre de 150 logements sociaux locatifs, chiffre ensuite descendu à 100. La future ZAC reviendra finalement à cette première idée, avec un pourcentage de logements sociaux de 36 % sur l'ensemble du quartier. La ville travaille en parallèle à la réalisation des 60 logements sociaux prévus pour le relogement qui restent à livrer sur la ville.





«Aucun logement social n'a été construit en 8 ans. C'est pourquoi nous avons augmenté leur nombre dans le projet».

À quels besoins répond la construction de logements à l'Île-Marante ?

Le but de la ZAC est triple : poursuivre l'amélioration du cadre de vie du quartier de l'Europe, renforcer la mixité sociale, et répondre à la forte demande des Colombiens en matière de logement. Il n'y a pas eu de nouvelle construction de logements sociaux sur la ville depuis huit ans, c'est la raison pour laquelle nous avons légèrement augmenté le nombre de ces logements par rapport au programme initial. Mais nous essayons aussi de diversifier les types de logements, en proposant de l'accession sociale, du locatif libre, du collectif comme de la maison de ville, le tout à des prix accessibles. Cette démarche, nous la généralisons dans toute la ville. Il faut faire fonctionner le parcours résidentiel, qui est bloqué actuellement, car la flambée des prix dans l'immobilier repousse les classes moyennes de plus en plus loin de la ville. Notre réflexion porte sur tout le quartier Europe : nous voulons lui redonner du liant, travailler sur le bâti, la circulation, avec l'arrivée du tramway T1, ce qui rejoint les objectifs du PLU (Plan local d'urbanisme). La ZAC de l'Île-Marante, comme celle de la Marine au Petit-Colombes, représente le court terme, mais nous réfléchissons aussi sur le long terme.

De nombreux changements ont été apportés au fil des années à ce projet...

Nous n'avons pas voulu remettre en cause, par principe, l'ancien projet. Nous avons repris celui-ci sans parti pris : nous l'avons analysé puis modifié, en suivant nos objectifs : plus de logements sociaux, promotion des circulations douces, obligation de suivre les normes BBC (Bâtiment basse consommation), qui seront obligatoires dès 2012. Malheureusement sur ce point, l'opération était trop engagée par l'ancienne municipalité pour aller au maximum de ce qui était possible.

« Obtenir une vraie mixité sociale »

L'amélioration du cadre de vie dans le quartier de l'Europe est la base du travail qu'a effectuée la municipalité sur Île-Marante. Patrick Chaimovitch, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement revient sur les changements apportés au projet.

Quelles sont les grandes modifications décidées par la municipalité ?

Un espace vert, peu accessible au public, a été amélioré pour en faire un jardin public plus attrayant pour les familles et les personnes à mobilité réduite. Nous avons supprimé des éléments peu écologiques, coûteux en terme d'investissement puis de gestion comme le faux « canal » - en fait un filet d'eau - ou le mur d'eau près de l'autoroute, tout en faisant évoluer la réserve naturelle pour lui conférer une vocation pédagogique.

Alors que le projet était complètement refermé sur lui-même, nous avons amélioré sa mise en relation avec le parc Lagravère avec le réaménagement de la passerelle et avec la rue Frankenthal en l'ouvrant sur le quartier et en organisant mieux les circulations, y compris pour les vélos. Le nombre de berceaux dans la crèche, enfin, a été augmenté, il y a désormais 60 lits, et pour plus de sécurité et de tranquillité, elle a été déplacée de l'avenue de l'Europe vers l'intérieur de la rue Frankenthal. L'Île-Marante comprenait, jusqu'à son inscription pour démolition dans le périmètre de l'Anru, deux immeubles totalisant 300 logements sociaux, et il a été décidé à l'époque de ne

reconstruire sur place qu'un tiers de ces logements, ce qui a d'ailleurs provoqué de fortes critiques. Nous avons pris plusieurs engagements, en premier lieu, celui de rajouter 50 logements sociaux au projet. Quelques-uns nous accusent de vouloir densifier ce quartier, mais ce principe était déjà avancé dans les premières esquisses. Malgré tout, nous perdons 150 logements sociaux ; 86 ont déjà été reconstruits ailleurs sur la ville, mais nous veillerons à les reconstituer en intégralité dans les années à venir.

Quelle place les habitants du quartier ont-ils pris dans cette réflexion ?

Le temps de la concertation est important à nos yeux. Nous avons toujours dit publiquement ce que nous faisons, il y a eu une première réunion publique au cours de laquelle la municipalité a présenté les premières hypothèses de modification du projet de l'Île-Marante. Nous n'avions pas de marge de manœuvre pour effectuer des modifications sur la 1^{re} tranche de travaux. Mais, avec le conseil général, nous participons à un syndicat mixte qui initie cette opération, et nous allons faire des réunions publiques et engager une concertation sur les tranches suivantes.

LES PHASES DU CHANTIER



- ❶ 2010 : livraison de 162 logements répartis sur deux ensembles
- ❷ 2011 : livraison de 20 logements, aménagement d'une partie de l'allée de l'Île-Marante
- ❸ 2012 : livraison de 190 logements répartis sur trois ensembles, de la crèche, aménagement de la réserve naturelle et du belvédère
- ❹ 2013 : livraison de 45 logements, réaménagement de la rue Frankenthal

L'environnement au cœur du projet

Parmi les multiples évolutions qu'a connues le projet de l'Île-Marante, l'importance du développement durable est l'une des plus remarquables. La promotion des circulations douces fait bien sûr partie intégrante du projet (trames de cheminement piéton transversales, zone 30 sur toute l'allée de l'Île-Marante...). Le respect des normes HQE les plus exigeantes, ainsi que des normes BBC (bâtiment basse consommation) dans chacune des constructions – exceptées celles de la première tranche, débutées sous la précédente mandature – est également une priorité.

PROMOUVOIR la biodiversité

Mais ce qui frappera le plus, d'ici quelques années, les Colombiens, sera sans doute l'aménagement paysager du site, imaginé par la Compagnie du Paysage. Depuis l'avenue de l'Europe, une allée verte, mènera le passant vers une réserve naturelle. Situé tout près de l'A86, l'ancien bassin de rétention sera en effet, bientôt changé en espace de biodiversité accueillant de nombreuses espèces végétales. Cette zone



La réserve naturelle, sera dans un premier temps réservée aux activités pédagogiques, fermée au public, mais visible depuis le belvédère.

humide, qui sera alimentée par les eaux de pluies, sera dans un premier temps réservée aux activités pédagogiques, pour initier les élèves aux problématiques liées à la biodiversité.

Malgré tout, elle sera fermée au public (mais observable depuis le nouveau belvédère), avant de pouvoir être ouverte au public dès l'installation de la flore et la faune. ■

LE PROJET DE ZAC PRÉSENTÉ AU PUBLIC

Les contours de la nouvelle ZAC de l'Île-Marante avaient déjà été présentés en 2009 lors d'une réunion publique. Entre-temps, il est apparu que la délibération de 2006 approuvant la réalisation du projet de ZAC, entérinée par la ville, n'était pas valable, le projet devant avoir pour maître d'ouvrage un syndicat mixte, celui des Quartiers Nord, en l'occurrence. Pour ces raisons juridiques, le projet et les modifications qui y ont été apportées (notamment l'augmentation du nombre de berceaux dans la future crèche, ou l'extension de l'école Tour d'Auvergne) feront à nouveau l'objet d'une concertation avec les habitants durant le premier semestre.

Une réunion publique se tiendra donc très prochainement à Colombes, suivie de l'ouverture d'un registre d'observations en mairie. Les habitants sont donc invités à donner leurs remarques et idées sur la conduite de ce vaste chantier, qui se poursuivra en parallèle de la concertation.

LES HABITANTS DE L'ÎLE-MARANTE SE SOUVIENNENT

La démolition en 2006 des HLM de l'Île-Marante a laissé les habitants le cœur serré, car même obsolètes, ces tours étaient pour eux synonyme de souvenirs, représentant une bonne partie de leur vie. C'est à leur demande, durant cette période charnière, que l'opérateur immobilier I3F a été sollicité pour publier dans un livre ces histoires de famille qui, mises bout à bout, dessinent le portrait d'une communauté solidaire, attachée à son cadre de vie et appréhendant différemment l'étape du relogement.



UN QUARTIER IMMORTALISÉ

Cet ouvrage, « Il était une fois... l'Île-Marante », réalisé entre 2006 et 2008, a été officiellement remis à des habitants émus le 9 décembre dernier par le maire, Philippe Sarre, en présence de l'auteur et historien Jacques Sélamé et de la photographe chargée d'immortaliser les derniers instants et la démolition des bâtiments, Maria-Letizia Piantoni. Preuve du regard positif porté sur ce pan d'histoire de la commune, le livre est dédié « à tous les habitants qui ont vécu à l'Île-Marante... et à tous ceux qui s'y installeront ».



Le CAF'IMOZ

Tout au long
de l'année, c'est
**une programmation
diversifiée de concerts**

soirée pop rock samedi 6 février

soirée musique populaire d'Europe centrale samedi 20 mars

**des cours de musique
et des créneaux de répétition**

cours de danse orientale inscriptions dès aujourd'hui !

un lieu de résidences d'artistes

*Sly Meets Kubix, Wolfgang et Cielo Drive,
les 3 lauréats de l'Élan musical*

31 RUE JULES MICHELET - 01 46 49 05 54
service-jeunesse@mairie-colombes.fr

**Afin de respecter les règles
relatives à la communication
en période d'élections, prévues
par le Code électoral,
et pour garantir un principe
d'équité entre les candidats,
la publication des Tribunes
libres sera suspendue
jusqu'aux élections régionales
programmées
les 14 et 21 mars prochains.**

**DU COURAGE
DU COMBAT
DU BONHEUR !**

Au stade Yves du Manoir,
le Racing-Métro 92 recevra :

CASTRES
19 ou 20 fév.

BRIVE
26 ou 27 mars

BIARRITZ
16 ou 17 avr.



TOUS AU STADE POUR SOUTENIR VOTRE ÉQUIPE !

LE RACING-MÉTRO 92 JOUE À COLOMBES AU STADE YVES DU MANOIR
DE SEPTEMBRE À JUIN

Réservations : www.racing-metro92.com ou au 01 46 91 57 92

Points de vente : Virgin Megastore - Auchan - E. Leclerc - Galeries Lafayette - BHV - Cultura -
Le Progrès de Lyon - Fnac - Carrefour - Géant - Magasins U - Intermarché

Points de vente : E.Leclerc, Les 4 Chemins

LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE



À NE PAS MANQUER

L'inondation de 1910 déborde du cadre

En février, à travers trois expositions, la ville revient sur la crue centennale de 1910.

À l'occasion du centenaire de l'inondation de janvier 1910, les Archives municipales et la bibliothèque Prévert s'associent, en partenariat avec l'Amicale philatélique et le Cercle généalogique, en programmant une série d'expositions sur cette crue centennale qui plonge Colombes sous les eaux de la Seine pendant près de dix jours. À découvrir donc, trois expositions : à l'hôtel de ville jusqu'au 9 février, à la bibliothèque Prévert jusqu'au 10 février, et pour la première fois sur le site Internet de la ville... À noter également que cet anniversaire sera relayé par l'opération départementale « La science se livre » qui se déroulera sur le thème de l'eau jusqu'au 7 février dans les trois bibliothèques de la ville.



SORTIES DU MOIS DE FÉVRIER

Théâtre, expositions, musique, loisirs

EXPOSITION

VALÉRIE BÉTOULAUD
jusqu'au 27 février

☀ ☉ Au café L'Esperluette
36 rue des vallées
09 53 20 34 45

Ce mois-ci, c'est Valérie Bétoulaud qui expose ses toiles au café L'Esperluette. Cette Colombienne touche à toutes les formes créatives, et renouvelle sans cesse son univers vif et coloré.

EXPOSITION

YERICHÉ
Jusqu'au 1^{er} mars

☀ ☉ À la MJC
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81



La peinture de Yeriché évoque le mouvement perpétuel. C'est un travail à l'état brut qui laisse la vision de la « naissance » de la toile. Enduit, crayonnés, il ne veut pas les effacer. Ils font partie du tableau, et d'ailleurs ils évoluent avec lui. Jamais fixe, le travail de Yeriché est un tourbillon.

EXPOSITION

COLOMBES, CŒUR DE QUARTIER
Jusqu'au 6 mars

☀ Au CSC des Fossés-Jean
11 rue Jules Michelet
01 42 42 86 76

Cette exposition fait suite au concours de photographies, organisé par le musée, sur le thème des quartiers de Colombes. Le CSC des Fossés-Jean propose de venir admirer ces photos du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 21h30. Entrée libre.

THÉÂTRE

TRANSPORTS DE FEMMES
Les 4, 5, 6 et 7 février

☉ Au théâtre du Peuplier Noir
à 20h30 (le 7 à 15h30)
3 avenue Saint-Saëns
01 47 75 94 90



Elles sont 103 femmes à être déportées au bagne britannique d'Australie. Dans une cellule à fond de cale, six d'entre-elles apprennent à vivre ensemble et à

supporter les conditions pénibles d'une traversée de cinq mois. Malgré l'oppression, une forme de fraternité les unit dans la lutte pour la survie.

THÉÂTRE

CONFIDENCES À ALLAH
Vendredi 5 février

☉ À la MJC, à 20h30
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81

Dans un monde qui la rejette, Jbara n'a qu'un interlocuteur : Allah. La bergère des montagnes lui raconte sa vie, ses misères. Les hommes qui la traitent comme un objet, la prostitution, la prison. Ces confessions tracent le portrait d'une jeune femme résolue à exister par elle-même, qui ne se soumettra pas aux conventions et à l'oppression.

CONCERT

GIOVANNI MIRABASSI
Vendredi 5 février

● Au Conservatoire, à 20h
25, rue de la Reine-Henriette
01 47 85 65 59

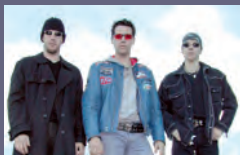


Giovanni Mirabassi, pianiste de renommée internationale, fait honneur à Colombes Jazz en venant jouer dans l'auditorium Christian Jous du Conservatoire. Cet autodidacte a collaboré avec les plus grands et remporté de nombreux prix, dont les Victoires du Jazz en 2002.

CONCERT

POP ROCK FRANÇAIS
Samedi 6 février

● Au Caf' Muz, à 19h
31 rue Jules Michelet
01 46 49 05 54



Pour cette soirée spéciale pop rock française, le Caf' Muz reçoit le groupe Mad In Rock qui fait son grand retour sur scène. Le groupe Ilis sera également de la soirée et présentera son nouvel album. Entrée libre.

CONFÉRENCE

LOGEMENT DES CHEMINOTS
Samedi 6 février

● Au Conservatoire, à 14h30
25 rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
« Un logement pour les cheminots », par Patrick Kamoun, conseiller à l'Union Sociale pour l'Habitat et professeur à l'Université d'Orléans.

THÉÂTRE

ALGER TERMINAL 2
Du 8 au 13 février

● Au Hublot, à 20h30
87 rue Félix Faure
01 56 05 00 76



Après 25 ans d'absence, Kaci rentre au pays, à la recherche d'une épouse pour son fils, fervent pratiquant. Bloqué à l'aéroport, il organise des rencontres avec de jeunes femmes musulmanes. Des rencontres qui vont le plonger dans les souvenirs de sa jeunesse en Algérie. Une création de la Compagnie Le Temps de Vivre.

CONFÉRENCE

CAFÉ CITOYEN
Mardi 9 février

● À la bibliothèque Jacques Prévert, à 20h30
6 passage Jacques Prévert
01 47 84 85 46
En partenariat avec la MJC et les bibliothèques municipales de Colombes, la prochaine séance du Café citoyen du CEIC abordera la problématique de l'eau. Attention, la séance aura lieu à la bibliothèque Jacques Prévert et non à la MJC.

THÉÂTRE

ALICE ET CETERA
Les 9 et 10 février

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Stuart Seide, directeur du Théâtre du Nord et de jeunes comédiens, s'emparent de trois courtes pièces de Dario Fo et Franca Rame. Réunies pour un soir, « Alice aux pays sans merveille », « Je rentre à la maison » et « Couple ouvert à deux battants » sont trois tragi-comédies qui s'attardent sur la question du féminisme.

THÉÂTRE

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
Vendredi 12 février

● A l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Fidèle de l'Avant-Seine, Jean-Louis Trintignant revient à Colombes pour un voyage au cœur de la poésie. Cette fois-ci, il explore les textes de trois grands poètes libertaires du XX^e siècle : Jacques Prévert, Boris Vian et Robert Desnos.

CONCERT

LES VOIX ÉTOUFFÉES
Vendredi 12 février

● Au Conservatoire, à 20h
25 rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59



Pour la quatrième édition de son festival, le Forum Voix étouffées fait une étape à Colombes. Fondé en 2003, ce collectif a pour objectif de retrouver et rendre hommage aux compositeurs victimes du nazisme entre 1933 et 1945 en jouant leurs œuvres et en sensibilisant le grand public. Un travail de réhabilitation qui ne fait que débiter.

CONFÉRENCE

EGYPTE : TANIS
Samedi 13 février

● Au Conservatoire, à 14h30
25 rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
Avec « Tanis, un chantier de fouille dans le delta du Nil », Philippe Brissaud, égyptologue, exposera le fonctionnement et les résultats du chantier archéologique qu'il a conduit depuis plus de 20 ans, sur le site de Tanis.

CINÉMA LES 4 CLUBS

MERCREDI 3 FÉVRIER



Sherlock Holmes, de Guy Ritchie
Planète 51, de Jorge Blanco
La princesse et la grenouille, de Ron Clements et John Musker
Oceans, de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud
A serious man, de Joel Coen
In the Air, de Jason Reitman

MERCREDI 10 FÉVRIER



Percy Jackson, le voleur de foudre, de Chris Columbus
L'autre Dumas, de Safy Nebbou
Tsar, de Pavel Lounguine
Sherlock Holmes, de Guy Ritchie
La princesse et la grenouille, de Ron Clements et John Musker
Planète 51, de Jorge Blanco
Oceans, de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud
Pierre et le loup, séance ciné-goûter

MERCREDI 17 FÉVRIER



Hors de contrôle, de Martin Campbell
Valentine's Day, de Garry Marshall
Le Mac, de Pascal Bourdiaux
From paris with love, de Pierre

Morel

Loup, de Nicolas Vanier
L'autre Dumas, de Safy Nebbou
Planète 51, de Jorge Blanco
Percy Jackson, le voleur de foudre, de Chris Columbus

MERCREDI 24 FÉVRIER



Shutter island, de Martin Scorsese
Ensemble c'est trop, de Léa Frazer
Valentine's Day, de Garry Marshall
From paris with love, de Pierre

Morel

Hors de contrôle, de Martin Campbell

Cinéma Les 4 Clubs



35, rue du Bournard - 92700 Colombes
Tél. : 08 92 68 01 22 - Fax : 01 47 84 11 52



Les salles 2 et 4 sont accessibles aux personnes handicapées.

Attention. Les films et animations programmés peuvent être modifiés en fonction de l'actualité par les diffuseurs ou la direction du cinéma Les 4 Clubs.

CONCERT

SOIRÉE 109

Samedi 13 février

● Au Caf' Muz, à 20h30
31 rue Jules Michelet
01 46 49 05 54
Les chanteurs et musiciens de Tu Shung Peng, The Aquatics et Sly Meets Kubix ont décidé d'enflammer la scène du Caf' Muz pour une soirée reggae roots dans le quartier des Fossés-Jean.

CONCERT

SOIRÉE
CABARET JAZZY

Samedi 13 février

● Au CSC des Fossés-Jean, à 20h30 - 11 rue Jules Michelet - 01 47 82 85 88
Leyla et l'équipe du CSC des Fossés-Jean vous convient à une soirée Cabaret Jazzy. Danse et ambiance seront de la partie. Réservation obligatoire auprès du CSC.

CONCERT

OMBU
LALO ZANELLI

Samedi 13 février

● À la MJC, à 20h30
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81
Lalo Zanelli, pianiste, compositeur et arrangeur, a fondé le groupe Ombu en 1992. En 2008, il met sur pied une nouvelle formation, un quintet, qui repart à l'assaut des salles. Arbre mythique de la pampa argentine, l'Ombu abritait les poètes et les « payadores » (chanteurs de tango) sous son feuillage immense.

CONCERT

MONSIEUR72

Les 13 et 14 février

● ● À la Cave à Théâtre, à 20h30 (le 13) et 17h (le 14)
58 rue d'Estienne d'Orves
01 47 80 92 19
Monsieur72 se produit à la Cave à Théâtre à l'occasion d'un concert intimiste.

CONCERT

MUSIQUE BAROQUE

Dimanche 14 février

● À l'Eglise Saint-Pierre/Saint-Paul, à 17h
11 Rue Beaupaire
01 42 42 14 51
Maurizia dalla Volta et Valério Fasoli à la flûte, Philippe Gaillard au basson et Claire Pradel au clavecin, interprètent des œuvres de Joseph Bodin Boismortier, François Devienne, Jean-Philippe Rameau et Raymond Guiot.

THÉÂTRE

LE ROI NU

Mercredi 17 février

● ● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76



Écrit en 1934 par l'anticonformiste russe Evguéni Schwartz, *Le Roi nu* est librement adapté de trois comtes d'Andersen : *Le Porcher amoureux*, *La Princesse sur un pois* et *Les Habits neufs de l'empereur*. Interdite par Staline, la pièce est aujourd'hui reprise par la Compagnie du Feu Follet.

EXPOSITION

ÉCLATS CHAMPÊTRES

Du 22 février au 5 mars

● À la Coulée verte
107 bis rue des Monts Clairs
01 47 84 91 61
Les wagons de la Coulée verte accueillent une nouvelle exposition photo, dédiée à Dame Nature, Fleurs sauvages, insectes, herbes folles, à sa manière la nature nous parle. Un langage silencieux que dévoilent ces photos.

À LIRE

LE COUP DE CŒUR
DES BIBLIOTHÈQUES

La Naufragée des amazones, Jean Godin des Odonais, Édition Nicolas Chaudun, 2009

Ce texte est la réédition du récit de l'épopée de Madame Godin retranscrite par son mari et éditée en 1775. Cet ouvrage d'une écriture précieuse, nous permet d'appréhender à la fois le périple d'une naufragée de la jungle amazonienne et le contexte politique. Les difficultés d'obtention d'un passeport sont à l'origine de la séparation du couple qui se retrouve après une odyssée d'une vingtaine d'années. Un petit bijou littéraire.



La parole de Fergus, Siobhan Dowd Édition Gallimard 2009

Irlande du Nord 1981, Fergus a 18 ans mais il a surtout un frère membre de l'IRA emprisonné. Dans ce quotidien dominé par la guerre et la peur, Fergus découvre un corps dans la tourbe, vieux de 2000 ans. Aux côtés d'une archéologue et de sa charmante fille Cora, il va tenter de découvrir l'histoire de cette mystérieuse personne. Un roman passionnant qui mêle habilement intrigue et histoire.

THÉÂTRE

SPECTACLES À DOMICILE

LE HUBLOT S'INVITE CHEZ VOUS



Une troupe de théâtre dans votre salon, un concert dans votre hall d'immeuble, grâce aux spectacles à domicile du théâtre du Hublot, à Colombes, c'est une réalité ! Pour la cinquième saison consécutive, le Hublot et Colombes habitat public s'associent pour permettre

aux locataires des logements sociaux de la ville mais aussi à certains résidents de pavillons d'accueillir gratuitement à domicile des spectacles habituellement programmés sur la scène du théâtre de la rue Félix Faure. Au programme cette année : *La Reine des Neiges* (spectacle visuel et de marionnettes) de la compagnie La Cavalière bleue, *Nunzio* de la compagnie du Théâtre de paille et *La Peau* (concert de jazz décalé et minimaliste).

Théâtre du Hublot, 87 rue Félix Faure - 01 47 60 10 33 ou Colombes habitat public — 01 41 19 14 40.

ET TOUJOURS

GARES À LISCH

JUSQU'AU 13 MARS

« Gares à Lisch, l'épopée d'un architecte ferroviaire – 1828-1910 » retrace la vie et les travaux de Juste Lisch. Juste Lisch est une figure incontournable de l'architecture française. Il a créé de nombreuses gares du réseau ferroviaire français et notamment la gare Saint-Lazare.

Au musée d'Art et d'Histoire - 2 rue Gabriel-Péri - 01 47 86 38 85.

Léa Messenie

Bienvenue à la maison

Depuis deux ans, Léa Messénie et son mari expérimentent un concept original dans l'air du temps : la cohabitation intergénérationnelle. Ou comment partager son logement avec un étudiant.



Repères

- 2008 : début de l'expérience de colocation pour Léa.
- 2009 : arrivée de Jack Feraday, étudiant anglais.

Le chiffre

- 3 : le nombre d'étudiants accueillis successivement par le couple Messenie, dans le cadre d'une colocation.

Sa phrase :

« Il n'y a rien d'exceptionnel à loger un étudiant quand on en a la possibilité. »

En 2008, une amie demande à Léa si elle ne veut pas louer une chambre de sa maison à des étudiants. Depuis le décès de sa mère qui vivait avec eux, elle occupe en effet avec son mari une maison qui pourrait accueillir davantage de vie. Conscient des difficultés que rencontrent les étudiants pour se loger en région parisienne, le couple accepte. C'est le début d'une grande aventure humaine !

Après une première colocation de trois mois avec un étudiant libyen qui achève un stage à l'Institut français du pétrole, Léa accueille durant neuf mois un jeune universitaire algérien. Un étudiant avec qui le couple colombien continue, malgré son départ en Algérie, à garder contact.

L'ÉTUDIANT ANGLAIS

Enthousiastes après ces deux rencontres pleines d'enseignement, Léa et son mari décident de poursuivre l'expérience. Lorsque la place se libère, Léa effectue donc des recherches sur Internet et est interpellée par l'annonce d'un étudiant anglais en quête d'un logement accessible pour ses maigres moyens financiers. « *Même un canapé dans*

un coin me suffirait », déclarait Jack sur le site. Amusée par ce texte, Léa va faire elle-même la démarche de le contacter pour lui proposer son logement.

Le premier rendez-vous se passe bien. Jack est parfaitement bilingue et peut communiquer naturellement avec ses hôtes. Les règles de vie commune, ou de bon voisinage, sont instaurées : pas de musique forte, ne pas oublier de fermer la porte de la maison en partant... Un respect mutuel se met aussitôt en place, permettant ainsi une cohabitation en toute confiance. Aujourd'hui, l'entente est toujours cordiale entre le couple et l'étudiant. Jack dîne régulièrement avec ses hôtes et ne manque pas les soupes préparées par Léa.

RENCONTRE ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Une formule certes originale mais pour laquelle les deux parties militent. Le jeune anglais estime en effet que « *cela fait du bien de pouvoir discuter avec des gens plus mûrs, quand on passe la semaine à la fac* ». Léa, pour sa part, apprécie cette rencontre « *enrichissante* », avec Jack, qui échange avec eux « *son point de vue* ». Pour le couple, c'est le ciment de vérita-

bles relations humaines. La retraitée insiste sur le plaisir « *d'avoir de la vie et du mouvement dans sa maison. Cela permet de ne pas être isolés* ». Cette présence supplémentaire peut également rendre de menus services, comme « *nourrir le poisson rouge quand nous ne sommes pas là* », sourit Léa.

POURQUOI PAS VOUS ?

Pour les uns comme pour les autres, l'écart de génération n'est pas un problème. « *Certains copains m'envient même parce qu'ils entretiennent des relations difficiles avec leurs camarades avec qui ils cohabitent* », précise Jack. Ce que confirme Léa : « *On ne s'entend pas forcément mieux avec des gens de son âge* ».

Estimant ne rien faire d'exceptionnel, la Colombienne espère que cet exemple fera bouler de neige et que d'autres retraités se lanceront dans l'aventure. « *Un bain de jouvence en somme* », comme le souligne en riant Léa. ■

Propriétaires ou locataires du parc social l'initiative vous intéresse, contactez le Service Intergénérationnel, 01 47 84 21 94 ou 06 22 72 32 58.

EXPOSITION



GARES À LISCH

l'épopée d'un architecte ferroviaire (1828-1910)

20 NOVEMBRE 2009 – 13 MARS 2010

au Musée municipal d'Art et d'Histoire de Colombes

Entrée libre du mercredi au samedi de 14h à 18h

2 RUE GABRIEL PÉRI À COLOMBES

RENSEIGNEMENTS AU 01 47 86 38 85

ESPLANADE



Ministère
Culture
Communication



1910, Colombes inondée

Il y a tout juste un siècle, la région parisienne connaissait une des plus importantes crues de la Seine. Colombes, cette année-là, ne fut pas épargnée...



La rue Labouret est, en janvier 1910, uniquement accessible en barque.

Commune bordée par la Seine, Colombes subit depuis toujours ses caprices. Au Moyen Âge (selon certaines sources), des canaux furent creusés, non pour contenir les inondations, mais pour faciliter la décrue. Ces canaux, situés sur des terrains appartenant à l'Église, ne furent plus entretenus après la Révolution française, en raison de la confiscation de ces terres et de leurs ventes à de multiples propriétaires privés.

Le problème des crues persistait donc. La construction d'une digue sur l'ensemble de la façade fluviale de Colombes, soit environ 3,7 km, aboutit en 1838. Cet ouvrage important, haut de 4 mètres et large de 14 mètres à sa base, se poursuivait sur Gennevilliers. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la digue remplit son effet. Même lorsque celle-ci était submergée, seules des pâtures étaient envahies par les eaux (cette digue fut rasée dans les années 1960 pour la construction d'une rocade, l'actuelle A86).

SURPRIS PAR LA SEINE QUI L'EÛT « CRUE »

Mais début 1910, la situation a changé. Depuis la Révolution industrielle et l'arrivée du chemin de fer à Colombes, la ville connaît un fort développement, et les terres agricoles du bord de Seine sont peu à peu urbanisées. Le 22 janvier 1910, la cote d'alerte de la Seine est dépassée et le niveau monte rapidement. La digue joue son rôle de retenue jusqu'au 26 janvier dans la soirée, où elle vient à disparaître sous l'eau qui gagne alors brutalement des quartiers entiers. La situation des habitants semble étrangement d'actualité à la lecture du rapport du 27 janvier 1910, rédigé par le capitaine Vaux, pompier commandant la compagnie de génie : « Quelques habitants n'ayant pas quitté leur

demeure, les uns par mauvaise volonté de leur part, les autres ne croyant pas être envahis par les eaux, sont retirés de leur critique situation à l'aide de radeaux manœuvrés avec difficulté, le courant étant très rapide. De plus, l'accès des pavillons étant arrêté par les murs des clôtures, grilles, treillages, etc., les hommes sont obligés de se mettre à l'eau et de ramener sur leur dos les sinistrés. Les sauvetages sont arrêtés vers la nuit. Environ 50 personnes, vieillards, femmes et enfants sont retirés et transportés en lieux sûrs ».

SOUS L'EAU ET... LA NEIGE

Dans les jours qui suivent, près de 1 000 maisons sont touchées, 5 000 habitants sur une population totale de 22 000 sont évacués. Le gaz, l'eau et l'électricité sont coupés. On estime que la crue a couvert le quart du territoire communal : 81 rues sont inondées. Réuni en urgence le 26 janvier, le conseil municipal vote à l'unanimité des secours aux victimes de l'inondation. Car les dégâts sont immenses et les habitants évacués brutalement de leur domicile sont sans ressources.

La décrue s'amorce lentement à partir de début février. Certains Colombiens ne pourront toutefois rejoindre leur maison qu'à la fin du mois. Habitants qui nécessitent nettoyage et désinfection, les autorités municipales et préfectorales craignant la propagation de maladies. Le début du mois de février est également marqué par une vague de froid et la neige. Ce qui donne des images insolites de quartiers entiers de Colombes, les toits couverts de neige et les pieds dans l'eau ! ■

Sources : G. Massault, Colombes « l'inondation de 1910 », 1994, Archives communales de Colombes et musée municipal d'Art et d'Histoire.

UN JOUR

DE FÉVRIER À COLOMBES

Le 6 février 1906

La bibliothèque de Colombes crée l'événement le 6 février 1906, en projetant pour la première fois un film en couleurs. On pouvait lire « placardé » dans la ville : « Une attraction exceptionnelle qui a fait le tour d'Europe ; Retenez vos places, la salle sera trop petite ! ». Il faudra cependant attendre 1912 pour qu'un cinéma ouvre ses portes à Colombes.

L'ACTU

Les archives remontent le temps



Selon un récent communiqué des Archives départementales de Nanterre, Colombes détient la plus belle collection de recensements du département. Jusqu'à présent, seuls les registres postérieurs à 1881 étaient communicables en raison de la trop grande fragilité des dénombrements transcrits sur feuilles. Grâce à une campagne de micro-filmage, tout ce fonds (à partir de 1812 et jusqu'en 1954) est désormais accessible au grand public.

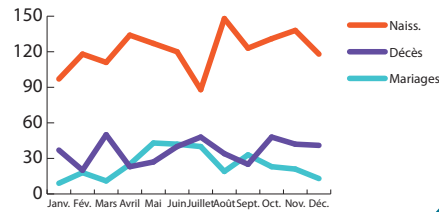
EN DIRECT DU PASSÉ
MOSAIQUE | N°14 | FÉVRIER 2010

Décès d'André Guillier

La commune se joint à la douleur de la famille d'André Guillier, décédé d'un arrêt cardiaque, le 29 décembre 2009. Pionnier du badminton, il avait créé le premier club local en 1958 au sein de l'Etoile Sportive Colombienne. Il fut également l'un des fondateurs de la Fédération Française de Badminton, en décembre 1978. À 86 ans, il s'adonnait encore à cette discipline, dont il fut le serviteur tout au long de sa vie. Ses obsèques ont eu lieu le mardi 5 janvier, en Vendée aux Sables d'Olonnes, son lieu de résidence.

REPÈRES

LA DÉMOGRAPHIE DEPUIS JANVIER 2009



Le top des prénoms de ces 12 derniers mois à Colombes

Garçons	Filles
1. Adam	1. Inès
2. Mohamed	2. Lina
3. Amine	3. Sarah
4. Gabriel	4. Jade
5. Ilyes	5. Chloé
6. Raphaël	6. Emma
7. Théo	7. Yasmine
8. Maxime	8. Léa
9. Rayan	9. Léna

MAIRIES DE PROXIMITÉ

Lieux de permanence offrant de nombreux services, les quatre mairies de proximité de Colombes vous permettent de réaliser, juste à côté de chez vous, vos démarches administratives, que ce soit dans le domaine du social, de l'enfance, du logement, ou des demandes de cartes d'identité. À noter que les mairies Wiener et Fossés-Jean peuvent réaliser des passeports biométriques. Celles-ci sont ouvertes le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Adresses mairies de proximité :

- Aragon, 20 place Aragon. 01 41 19 49 80
- Europe, 34 avenue de l'Europe. 01 41 19 43 70
- Fossés-Jean-Stade, 107 avenue de Stalingrad. 01 41 19 48 70
- Wiener, 19 rue Wiener. 01 41 19 49 60

À SAVOIR

BIENVENUE aux nouveaux petits Colombiens, félicitations aux parents de...

Illyan ABDEDDINE, Aymen ACHAHBOUNE, Marwa AHMED, Aïssa AÏDARA, Nour AÏT ETTALBA, Chahinez AKHCINE, Amine AKRICHE, Rim ALAHYANE, Eva ALEXANDRE, Zayd ALI SOILHI, Benjamin ALLIX, Ines ALVAREZ-SONGEONS, Abdel ANAJJAR, Kays ARABI, Suzanne ATIE, Amir ATIYA, Tom BACLE, Adam BAHRI, Chérine BAIA, Alexandre BARLET, Lucie BARLET, Gustav BASSET-SORDET, Isaïa BASSOUMINA, Ylhan BAYOUD-LORRAIN, Eysse BEL HACHEMI, Fahim BELMAHI, Aminatedine BEN HALIMA, Inès BEN M'BAREK, Youmna BEN SASSI, Lina BENAÏCHA, Ilyass BENCHEIKH, Yassine BENCHEIKH, Rida BENAQOS, Sarah BENOUMECIARA, Ylias BENSADIA, Adam BERIBECHE, Maïssane BERKANE, Geoffroy BESSON, Lilia BETATA, Aïssa BINET, Maxime BLANCHARD, Chanel-Kelly BLANCHERY, Navella BORDAS, Ismaël BOUAÏCHAOUI, Mohamed BOUAZIZ, Celliya BOU-IRIG, Lina BOULERHCHA-COCLIN, Naim BOUROKBA-VIGOUREUX, Marwa BOUSSOUF, Nissrine BOUTOU, Hanna BROUK, Alix BURGUIERE, Elsa CAFFIER, Joshua CANIAH, Eliot CEYRAT, Tony CHAGNY, Alice CHANDRA-SEKARAN, Anaé CHAPELIER, Mathis CHARLES, Syrine CHEKROUN, Nail CHELLAT, Anna CHEVALLIER, Yuna CHOU, Simon CLAIRAND, Maxence COCHIE, Jeelan COLIN, Mama CONTÉ, Noémie COUDRAY, Diané COULIBALY, Lamine DAGO, Chloé DELICE, Aymeric DELIENNE, Valentin DELL'AGNESE, Marouane DEMANE, Nelja DESCHAMPS, Bérénice DESGREGES, Kenzo DESLOIRE, Angèle DEVRED-THERET, Clémence DIOT, Teïcir DISSEM, Lina DJIDEL, Camélia DJILALI BENZIANE, Yvelène DO NASCIMENTO, Michelle DOUIN, Adam DOUROUNI, Cassien DRAKES, Lina DUARTE, Eva DUFLOT-MORARD, Tali DUFOUR, Alexandre DUREY, Sarah EDDAHBI-WATEL, Sarah EDDAHBI-WATEL, Bilal EL MOUAHID, Fadi EL SABAROUT, Youssef EL-HADDAD, Mateo EMBER, Lilian ETOA, Justin FABRE, Soulaymane FARIH, Anaelle FERNANDES, Vadim FERNANDEZ, Ryan FERRAH, Killian FEUGAS-DALÓZ, Ismaël FOFA, Bradston FONTANNAZ, Alexandre FOVET, Chloé FRANCISCO DA SILVA-PINTO, Zakarya GADHI, Oyuna GASCHET-BAZART, Quentin GAY, Maxandre GOHOU, Sacha GREINER, Théo GRONDIN, Fayrouz GUENDOUZI, Marwa GUENFOUD, Basma GUERRAB, Meïssane GUESOUM, Raphaël GUILLEM, Lizéa GUILLOT, Louise GUILLOTIN, Adeline HALARD, Marwa HAMDAN, Lyes HAMRI-KHEDDAM, Anis HARIR, Arnaud HASTOY, Delphine HASTOY, Lucas HAUTOT, Marwan HECHAI, Moema HEGGEDAL-YAMGNANE, Alexis HENNECART, Kris HENRY, Adam HNIKI, Sana HOCINE, Mohamed HOUSNI, Soheil IABASSEN, Ilyan IACHOUREN, Sofia IBRAHIMI, Lou ICART, Arthur LCHYSHYN, Ismaël INNOU, Rihanna IWO, Nolita JACOPIN, Bilal JMIL, Tidjane KANE, Rania KASSOU, Léon KATALAY, Miled KHABABA, Wassim KHECHEKHOUCHE, Wissam KHIAT, Daven KITUKA MALONGA DJAMBA, Katia KLALECHE, Christenvie KONDE MVUMBI, Maëlys KOPARANIAN, Mamadi KORA, Céleste KOWALEWSKI, Melvyn LABUTHIE, Shannel LACHEVRE, Mahone LAMON, Oscar LAPIERRE, Corentin LE BORU, Malo LE GOFF, Lily LEBRET, Antony LÉPORI, Sacha LESUEUR, Augustin LEVÉQUE, Victor LOCATELLI, Noé LOZANO, Clara LUNEAU, Kayna LYAZIDI, Mahamadou MACALOU, Tatiana MACEDO FREITAS, Gabin MAGAGNOSC-GAILLARD, Lina MAHFOUD, Laya MAHMOUD, Louis MAHUZIER, Paul MAHUZIER, Inès MAISTO-RAMBLES, Gaël MAKANGOU-SENGA, Imagne MAKHLAF, Najet MANSOURI, Ethan MARMOUGET, Benjamin MARTEAU, Aya MASAOUDI, Dylonn MAVOUNZA-GOUENÉ, Nouyman MAZOUNI, Nour MECHAKRA, Youssef MERIMI, Yasmine M'HAMED, Amélie MILLET, Morlyse MILONGO-TONDO, Aliya MILOUDI, Radwan-Adrien MOUSSA, Emma MOUSSAOUI, Pauline MUTIN, Maëva NABAL, Mellina NAÏT CHALAL, Amir NAKES, Aaron NANA-MAMBO, Cameron NANA-MAMBO, Léna NDIAYE, Anthony N'GBESSO, Princesse NIANZOU, Jasmine NINI, Léa NIRCHIO-DOS SANTOS, Nolan de Banega NKOUNDJEU LENDA, Afrane NYADI, Sofia OUABDESSELAM, Mahéra OUALAA, Kessialy OUBLIÉ, Marwa OUCHANI, Aomar OULD LAMARA, Assiya OUT-TOLEB, John-Keliv PAPA MOSENGO, Aliya PELMONT, Paulo PEREIRA DA COSTA, Chloé PERROT, Sherina PIED, Clémence PINTÉ, Clara PINTO TEIXEIRA, Leigh-Ann PITOY DE CARVALHO, Antoine POLOMACK, Antoine PORRAS-ANDJI, Madalina PRICOP, Corentin QUERALT, Malak RAHMOUN, Sabrina RAÏAD, Damian RAUDUDEL, Ayman REDJIMI, Mellina RIAHI, Ronnie ROGER, Antoine ROMANG, Liam ROQUE, Guillaume ROUMEAUX, Noé RUELLE, Issam SAAD, Ismaël SAHRAOUI, Yamine SAÏD, Anas SAÏD, Alexis SAINT-PIERRE, Lina SAKOUAT, Kostia SAMSON, Oscar SAROUL, Haïtem SAYAH, Mahera SCRIPZAC-BEN AMAR, Adam SEGHOURE, Lina SEHILI, Lou SIMMEN, Julia SOMMA, Yaakoub SOULAH, Ahmed STEING, Bhoomika SUNTHARALINGAM, Jordan SYLVAIN, Daniel TABET, Yassine TAÏFOUR, Joris TASSEMBEDO, Yanis TATDJA SANDJONG, Iyad TEBOURSKI, Léonie TERRIER, Maxence TEXIER, Colombe THIRIEZ, Sasha TOLEDANO, Rayane TOUATI, Abissiri TOURE, Nadiata TRAORE, Marie TURBOT, Selma TYZRA, Lenny VALLÉE, Éliott VERDE, Mathias VERDE BARBOSA, Pierre-Alexandre VERNHET, Luce VIOT, Eden VIRAPIN-ROMET, Djayson WLADO-SALOMOND, Aude YABA, Nabil YABI, Fatima YAMUSA, Sanaa YASSINE, Jessica YU, Louna ZAHAR, Sarah ZAÏDI, Marwane ZAOUI, Jade ZEGGOU, Ayoub ZERROUKI-ABDICHE, Rayan ZIBOUCHE, Lina ZITOUNI, Sondos ZORAR.

ILS SE SONT MARIÉS, tous nos vœux de bonheur à...

Boris ADAM et Nathalie CHEMIN, Achille BIBAYE et Julienne EPETI MOTTO, Nordine CHAOUCHI et Houyam EL GAMANI, Serge CLÉRICÉ et Hafida KASSI, Abdellatif EL HAIL et Alexandra TAILLEFESSE, Mohammed ELAÏAB et Franziska RODERBURG, Kunrui LIU et Xiaojie WU, Belhassen OURIMI et Soraya KOUFI, Mohamed TAHAR et Souhila ZERBOUT, Jamal YAQINI et Ahlam MEDKOUR, Serge BARBAZANGES et Corinne QUERCY, Jacques COURTOIS et Rosa GARCIA, Saïd MAKHLOUF et Fatma YAHIAOUI, Omiende-Ibobi NGUESSO et Mbungu PELENDI NZUMBA, Jean OUISSA et Laïla LAHOUD, Alexandre RABIAU et Myriam EL BARROUDI, Santos SEMEDO MONTEIRO et Sandra PEREIRA SEMEDO.

ILS NOUS ONT QUITTÉS, la ville présente ses condoléances aux familles de...

Jean-Jacques ALBIN, Geneviève ALMAZOF épouse HANIN, Micheline AMAND-JULES, Suzanne ASSOUN épouse AOUI-ZERATE, Alvine BARTH épouse DELORMEL, Fadila BELKACEM épouse BOUCHELAGHEM, Hadda BELKADI épouse BELKACEMI, Dahbia BENAMEUR, Roger BESSE, Saadia BISKR épouse BOUABACHA, Marie BLANCHART épouse REBAÏ, Loïc BODIN, Andrée BOILOT épouse LEQUEUX, Mimoun BOUKADDOUR, Paulette BOURGUET épouse LAOUT, Irène BOXBERGER épouse MARTIN, Jacqueline BRION épouse DELOEL, Gabriel BUTHOD, Juliette CHUQUARD épouse ANTIMES, Pascal CLAISSE, Ali DEHLOUZ, Jacqueline DENIS épouse VERNEUIL, Madeleine DERBAUCOURT, Odette DEVIENNE, Marcel DOUCHIN, Jeanne DUCROCCO épouse SIMONNET, Ahmed DUIRI, Marcel DURKHEIM, Jean-Paul DUVALLET, Marcel ELIE, Simone FAUCET épouse LETILLY, Jacques FERGON, Guy FOLLIN, Gérard FORTERRE, Christian FOUCAULT, Emma GARBAN, André GENTIL, Rosa GRABINA épouse GALLAUX, Meriem HAMZA épouse ROBERT, Rolande HERANVAL épouse COUTEAU, James HIRSCHLER, Cassien HORTENSIA, Pierre JOLIVET, Jean-Pierre KIENY, Jean-Pierre LAGAUCHE, Michel LE BRIS, Henriette LE GAL épouse LE COURTOIS, Gilbert LECOMTE épouse BAPTISTE, Camille LECOMTE épouse GAST, Jacqueline LEGROS épouse BONNET, Madeleine LEJEUNE épouse GUYARD, Eliane LEMIRE épouse HOFFMANN, Edmond LEROY, Gilbert LORENT, Marie LUCAS épouse LEVASSEUR, Mireille MABILLOT épouse LE LAPOUS, Marc MALGOIRE, Pierrette MARIE épouse RIOPEL, Suzanne MASSON, Marc MATHIAU, Ginette MICHEL épouse NEGRERIE, Fernande MIS-SONNIER, Raymonde MONNIER épouse COGNET, Monique MOREAU épouse PETIT, Jeanne MOUTILLET épouse SOULARD, Yves MOUTON, Denise MULLER, Jacqueline OLIVIER, Mauricio ORDONEZ ALMARCHA, Monique PEREZ, Jacques PERNOT, Jean-Claude PERSIN, Marcelle PEZÉ, Max POTTIER, Mekki ROUAG, Marie-Françoise SAVIGNAC, Gnénérouka SEGNEBRE, Hanifa SENADJIKI épouse SOUAS, Grazyna SIEMBIDA épouse JANIEC, Moloud SOLIMANI, Jacqueline STÉCLEBOU épouse BERRY, Claude TADJINE, Laura VALLS VALLS épouse GOMEZ SAINZ, Chiu-Kau YAM épouse LAM.

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous

MAIRE

Philippe SARRE01 47 60 82 78

ADJOINTS AU MAIRE

Maurice LOBBY01 47 60 82 33

1^{er} adjoint. Finances, budget et vie économique.

Michèle FRITSCH01 47 60 43 61

Affaires scolaires, restauration.

Déléguée des quartiers Nord-Est.

Patrick CHAIMOVITCH01 47 60 82 69

Urbanisme et aménagement.

Michèle ETCHEBERRY01 47 60 82 57

Affaires sanitaires, sociales et handicap.

Bernard DESTREM01 47 60 43 61

Travaux, voirie et bâtiments.

Zineb AKHARRAZ01 47 60 82 55

Petite enfance.

Bernard DANILO01 70 72 18 85

Personnel et Affaires générales.

Véronique MONGE01 70 72 18 70

Habitat et logement.

Alexis BACHELAY01 47 60 82 57

Développement durable, transports et stationnement.

Catherine BERNARD01 47 60 82 69

Environnement et maîtrise des énergies.

Édouard PHANOR01 70 72 18 67

Jeunesse et nouvelles technologies.

Évelyne BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Enfance, centres de loisirs et de vacances.

Kamel BOUHALOUFA01 47 60 82 55

Sport, délégué des quartiers Nord-Ouest.

Martine ANTIGNAZZA01 47 60 82 57

Politique de la ville emploi et insertion.

Dominique FRAGER01 47 60 82 69

Culture et Patrimoine.

Chantal BARTHÉLEMY-RUIZ01 47 60 82 55

Vie associative, jumelage et anciens

combattants. Déléguée des quartiers Sud.

Aïssa BEN BRAHAM01 47 60 43 61

Démocratie locale,

vie des quartiers et citoyenneté.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole MARLIAC01 47 60 43 61

Concertation avec les habitants.

Noël ARCEDIANO01 70 72 18 85

Communication et événementiel.

Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS01 47 60 82 57

Sécurité routière.

Viviane LE GUENNEC01 70 72 18 85

Affaires générales.

Philippe LE PREVOST01 70 72 18 85

Commerce et artisanat.

Yahia BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Logement et gestion de proximité.

Philippe PATTIER01 47 60 82 55

Sport scolaire.

Michelle MACÉ01 47 60 43 61

Handicap.

Catherine LAIGLE01 47 60 43 61

Réussite éducative et Coup de pouce.

Yaye Amy DIOP01 70 72 18 70

Logement des personnes défavorisées.

Élizabeth CHOQUET01 70 72 18 67

Restauration.

Kamel ESSAIED01 70 72 18 67

Nouvelles technologies.

Patricia PACARY01 47 60 43 61

Centres de vacances.

Habib BENBELAID01 47 60 43 61

Voie

Frédéric-Farid SARKIS01 47 60 82 69

Économie sociale et solidaire.

Nora DJEBBARI01 70 72 18 67

Jeunesse.

Julien GAUTIER01 70 72 18 85

Prévention et sécurité.

Christelle VÉTIZOUT01 47 60 82 57

Démocratie locale – Gestion urbaine de proximité.

Claire GAGNIERE01 47 60 82 69

Cadre de vie.

Salem BELGOURCH01 47 60 82 55

Jumelage et coopération décentralisée.

LE MAIRE DANS LES QUARTIERS

Consultez l'ensemble des visites du maire sur le site Internet : www.colombes.fr

VOS CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUR RENDEZ-VOUS

Bernard Lucas, conseiller général du canton nord-ouest vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon - 01 47 29 32 20.

Michèle Fritsch, conseiller général du canton nord-est vous reçoit sur rendez-vous à la mairie centrale, place de la République - 01 47 60 43 61.

Nicole Goueta, conseiller général du canton sud vous reçoit sur rendez-vous à sa permanence, rue Saint-Lazare ou à l'hôtel du département à Nanterre – 01 56 05 50 94 ou 01 41 37 13 88.

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Vos élus sont à votre écoute sur les marchés Marceau, Aragon et du centre-ville. Vous souhaitez échanger ou faire part de vos remarques concernant la vie de la cité... Rendez-vous les samedis et dimanches de 10 h à 12 h 30 dans les chalets municipaux. Chaque demande est adressée dès le lundi suivant aux services municipaux concernés.

URGENCES

Pompiers	18
Police secours	17
Urgences médicales	15
Commissariat	01 56 05 80 20
Police municipale	01 47 60 41 48
Centre anti-poison	01 40 37 04 04
Urgences dentaires (jours fériés)	01 47 78 78 34
Urgences vétérinaires	01 43 96 23 23
S.O.S. médecins	01 47 07 77 77
EDF-Dépannage 24 h/24	0810 333 192
GDF-Dépannage 24 h/24	0810 433 192
Eau et force 24 h/24	0810 878 878
S.O.S. propreté n° vert	0800 47 60 00
S.O.S. cadre de vie n° vert	0805 11 93 94
Femmes victimes de violence 92	01 47 91 48 44
Bureau d'aide aux victimes	01 46 49 78 45
Écoute enfance 92	0800 009 292
SOS femmes battues	39 19
Drogue info service n° vert	0800 231 313
Accueil sans abri n° vert	0800 306 306 ou 115
Vous cherchez un médecin de garde téléphonez au commissariat de Colombes ...	01 56 05 80 20

SANTÉ PUBLIQUE

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires) :

01 47 60 81 21 - 549 rue Gabriel Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Centre Municipal de santé

01 42 42 41 48 - 267 bis rue des Gros Grès. Consultations de médecine générale et spécialisée : radiologie, service dentaire. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Service prévention santé

01 47 60 80 26 - 549 rue Gabriel-Péri. ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.

Hôpital Louis Mourier : 178 rue des Renouillers - 01 47 60 61 62.

PHARMACIES DE GARDE

Mois de février

Dimanche 7 février

Pharmacie PITARD

333 rue Gabriel Péri

01 47 82 18 04

Dimanche 14 février

Pharmacie COHEN

53 rue du Bournard

01 42 42 09 09

Dimanche 21 février

Pharmacie DOASSANS

15 place du Général Leclerc

01 42 42 06 20

Dimanche 28 février

Pharmacie HORON

132 avenue Henri Barbusse

01 42 42 12 42

Dimanche 7 mars

Pharmacie AMZALLAG-BENDENOUN

28 rue Saint-Denis

01 42 42 32 77

COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

« Ma déchèterie mobile » disponible de 13h à 18h.

- **le lundi**, rue Irène et Frédéric Joliot-Curie,

- **le mercredi**, angle Gambetta Ménelotte,

Ou contactez les encombrants au 0800 476 000.

Les encombrants doivent être sortis au plus tôt la veille du rendez-vous après 21h et déposés devant l'habitation.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se déroulera le jeudi 4 février, à 19h30 à l'Hôtel de ville.

HÔTEL DE VILLE

Place de la République

Tél. : 01 47 60 80 00 - Fax : 01 47 60 80 85

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption et le samedi de 9h à 12h
Accès bus : 304, 166, 167, 367, 378, 566
Colomb'bus (366).

Parking public. Entrée rue de la Liberté.

W
H
E
C
L
B
D
E

OLÉ BODEGA
